



Marsanne

L'INFO DE VOTRE COMMUNE



La Revue
N° 11
Déc. 2019



*Orchestre Night Loud Sound Music
lors de la fête de la musique 2019.*

www.mairie-marsanne.fr



04 75 90 32 35
 Place Auguste Canon
26740 MARSANNE
 www.les-aubergistes.fr
 contact@les-aubergistes.fr
les Aubergistes
 Hôtel - Café - Restaurant

Les Aubergistes vous souhaitent une heureuse année 2020 !

TAXI
MARSANNAIS
Gil ASTIER
06 09 32 74 58
 26740 Marsanne

GARAGE
CHAPOUAN CLAUDE 
1, Route de Crest
26450 Puy Saint Martin
Tél. : 04 75 90 47 48
 sarlclaudeschapouan@gmail.com



CARRON & CIE
 Votre fioul GNR GASOIL
 au 04 75 01 45 48
14 rue de La Croix
26200 ANCÔNE



 **TRAVAUX PUBLICS**
ET ROUTIERS
TERRASSEMENTS
RESEAUX HUMIDES
V.R.D.

26450 CLEON D'ANDRAN
04.75.90.14.06

SARL PEYRINS
 Jean-Pierre BLACHE
 Quartier Peyrins - 26740 Marsanne
 Port. : 06 08 22 46 76 - Fax : 04 75 54 61 77

Travaux agricoles  Battage  Récolte maïs  Élagage 
 Broyage  Pressages paille et fourrage  Tous travaux



INDUSTRIE - BÂTIMENT - PARTICULIER
FOUREL
 PLOMBERIE - CHAUFFAGE - CLIMATISATION - VENTILATION
 GÉOTHERMIE - AÉROTHERMIE - SOLAIRE - CHAUFFERIE BOIS

Concrétisez vos projets d'énergies renouvelables avec RES

res

Des solutions énergétiques
 au service des territoires

f t i n www.res-group.com **res**

POMPES FUNÈRES DES COMPAGNONS
 UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE 7 JOURS SUR 7 - 24 HEURES SUR 24
 ENTREPRISE AGRÉÉE SUR TOUT LE TERRITOIRE
 N° HABILITATION : 13.26.189 - N° ORIAS : 07027012

CHAMBRE FUNÉRAIRE - CONTRAT PRÉVOYANCE OBSÈQUES
 MARBRERIE

ORGANISATION COMPLÈTE DES OBSÈQUES TOUTES FORMALITÉS
 SOINS DE CONSERVATION - TRANSPORT DE CORPS TOUTE DISTANCE
 AVANT ET APRÈS MISE EN BIÈRE
 ARTICLES FUNÉRAIRES - GRAVURES

les.compagnons@orange.fr
 Tél. : 04 75 46 83 52 - Fax : 04 75 90 61 93
 Marbrerie Pont de Barret : 06 80 00 48 26
 147 route de Montélimar - 26220 DIEULEFIT

 Première Roseraie de la Drôme à **MIRMANDE**

LE LABYRINTHE DES ROSES

AIDEZ-LES À DONNER VIE À CE PROJET UNIQUE !
 Vous pouvez participer sous forme de **DONS** ou **ADHÉSIONS** en vous rendant à votre mairie ou à l'Office de tourisme.

Lieu d'accueil touristique, culturel, événementiel, pédagogique, écologique...

L'association Actions citoyennes mirmandaises et son président Serge Lebrat réalisent
la 1^{re} Roseraie de la Drôme de plus de 5000 m² sur le village de Mirmande.





LE MOT DU MAIRE

THIERRY LHUILLIER



SOMMAIRE

- EDITO | 3
- CONSEILS MUNICIPALS | 4
- CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES | 7
- SERVICES COMMUNAUX | 7
- INFOS GÉNÉRALES | 9
- OFFICE DE TOURISME | 15
- ÉCOLES | 16
- ASSOCIATIONS DE LOISIRS | 19
- ASSOCIATIONS CULTURELLES | 26
- ASSOCIATIONS SOCIALES | 30
- ASSOCIATIONS SPORTIVES | 32
- ASSOCIATIONS CITOYENNES | 35
- ÉTAT CIVIL | 36
- AGENDA | 37
- INFOS PRATIQUES | 38



Chers concitoyens, chers amis,

Après 31 années passées au service de la commune, tous ceux qui ont travaillé à mes côtés peuvent être fiers de ce qui a été réalisé, autant en infrastructures que par le dynamisme insufflé au village grâce au soutien de nos associations et de tous ceux qui y ont contribué d'une manière ou d'une autre.

J'arrête, non sans un énorme pincement au cœur. C'est à Marsanne que j'ai consacré la plus grande partie de ma vie sociale, mais il le fallait. Tout le monde sait que la routine nous empêche d'avoir un regard neuf sur les événements d'autant que dans le contexte actuel cela s'imposerait : j'ai lu un tract qui disait que j'étais un funambule. Cela est vrai et j'en ai pleinement conscience, mais pour diriger une commune et la faire avancer sans oublier personne je n'ai pas eu d'autre choix. Une commune est une microsociété d'individus différents avec des intérêts différents. Il m'a fallu trouver en permanence le moyen d'aplanir les différends, de trouver, tant que faire se peut, des consensus possibles.

C'est une tâche que j'ai accomplie avec passion, et, malgré les soucis et sans doute, des erreurs, je crois y avoir réussi et j'en ai éprouvé un réel bonheur...

J'aime Marsanne, je vous aime les Marsannais, je resterai toujours proche de vous, mais il est temps que je cède la place.

Et je souhaite à la nouvelle équipe qui va nous succéder de travailler avec la même passion et d'avoir beaucoup de réussite.

31 années c'est 5 mandats : élu en 1989 conseiller municipal, en 1995 1^{er} adjoint, Maire en 2001, réélu en 2008 et 2014, et pas mal de travaux.

Avec Pierre Chertier : 1994 école, 1995 terrain de rugby, 2000 début rénovation cœur de ville poursuivi au long des autres mandats, terrasses, accessibilité, places Auguste Canon, Émile Loubet, parvis devant le château, etc.

1^{er} mandat de maire : 2001 Parc accrobranches, 2004 Espace des Buis, 2008 inauguration ferme éolienne.

2^e mandat : 2010 ateliers techniques couverture photovoltaïque, salle du Cartonage, 2013, parking Grande limite et parcours pédagogiques en forêt.

3^e mandat : Maison Rey, 7 appartements, 1 commerce et 1 bureau d'informations touristiques 2017, location nouveaux vestiaires pour le rugby 2018, réfection terrain de tennis 2019.

Et tout au long des 3 mandats de maire : réfection réservoir d'eau (vieux village), remplacement des vieilles conduites, compteurs, protection des captages...

C'est encore le soutien à la Culture : Ze Festival, fête de la Musique, Arts perchés, Montées divines, Journées Européennes des Métiers d'Art, les Giboulées de mars, Gala de la MJC, Championnat du monde de l'impro, 1^{er} mai, 15 août, marché de Noël, expositions de peintures, conférences...

Le soutien au sport, RCCM, boules, street golf, tennis, cyclisme avec l'école de VTT.

Autant de manifestations qui font rayonner Marsanne bien au-delà de ses frontières.

Ces dernières semaines de dramatiques événements ont bouleversé la vie des Français. Le 11 novembre le plus puissant séisme des vingt dernières années détruisait en grande partie la ville du Teil et endommageait plusieurs maisons de Montélimar privant de nombreuses familles de toit, le lendemain une neige lourde coupait des lignes électriques laissant une grande partie du territoire sans électricité plusieurs jours durant, il y a trois jours c'est la côte d'Azur qui est submergée sous des inondations meurtrières... certains de nos concitoyens ont tout perdu et hier treize de nos soldats perdaient la vie au Mali...

Loi des séries me direz-vous, la France meurtrie pleure, et je partage son désarroi...

Des hommes et des femmes ont besoin d'aide. La Caisse d'épargne abonde chaque don pour le Teil, à sa hauteur... doublant ainsi les sommes versées... La Municipalité accepte les dons par chèque à l'ordre du Trésor public et a ouvert un compte leetchi, la Ville du Teil a besoin de vous pour se reconstruire...

La municipalité vous convie aux vœux du Maire
le jeudi 9 janvier 2020 à 19 h à l'Espace des Buis.

COMPTE RENDU SOMMAIRE DES CONSEILS MUNICIPAUX

1^{ER} MARS 2019

Après la lecture des délibérations du Conseil Municipal précédent, Monsieur le Maire annonce l'ordre du jour. Le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.

RENFORCEMENT ÉLECTRIQUE DES POSTES REBOUL ET BARRAL

Michel Hugon expose aux membres du Conseil Municipal, les demandes du SDED concernant le renforcement du réseau sur les postes Reboul et Barral. Ces travaux n'entraînant pas de coût pour la commune, amélioreront la qualité du réseau local.

OUVERTURE DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENT AVANT VOTE DU BUDGET

Le Maire expose au Conseil Municipal une demande d'ouverture anticipée pour les budgets généraux, eau et photovoltaïque. Il est rappelé au Conseil que cette ouverture ne dispense pas de l'approbation du Conseil dans l'engagement d'une dépense d'investissement.

DEMANDE DETR POUR LE TRAITEMENT UV

Michel Hugon présente au Conseil le plan de financement prévu pour le projet de traitement UV du réseau d'eau. Il est demandé au Conseil de valider la demande de subvention de DETR.

LOCATION VESTIAIRE RUGBY

Le maire expose au Conseil Municipal le renouvellement de location pour les « Algéco » des vestiaires du rugby. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité des membres présents ; cependant, il est convenu de regarder quelles pourraient être les alternatives à cette location.

MODIFICATION DE L'INDICE DE RÉFÉRENCE POUR LES INDEMNITÉS DES ÉLUS

L'indice de référence des indemnités d'élus a changé au 1^{er} janvier. Il est demandé au Conseil Municipal d'actualiser la délibération relative. Les taux restent inchangés.

TRANSFERT COMPÉTENCE EAU DÉMARCHE PRÉALABLE

Le Maire aborde le compte rendu remis par l'avocat concernant le transfert de la compétence eau prévu par

la loi NOTRe préalablement remis aux membres du Conseil Municipal.

La commune souhaite se battre afin de maintenir le mode de gestion actuelle ou trouver un compromis qui s'en rapproche et faire perdurer ainsi la qualité de l'eau de la commune.

Michel Hugon propose de rencontrer le président du syndicat Drômois M. Palluel afin d'entamer des discussions sur ce sujet ; pour suivre ce dossier Raynald Foucher et Hervé Issartel se joignent à lui.

20 MARS 2019

Après la lecture des délibérations du Conseil Municipal précédent, Monsieur le Maire annonce l'ordre du jour. Le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.

RE-AFFECTATION DES DÉPENSES DU BUDGET DE L'EAU

Thierry Lhuillier expose aux membres du Conseil Municipal, la demande d'affectation des ressources utilisées par le service de l'eau. Le transfert se fera en fin d'exercice tel que : TP pour l'agent de l'eau, ¼ temps pour l'agent de facturation et suivi, ¼ des dépenses liées aux véhicules et au carburant.

Vote à l'unanimité

Le Maire sort à chaque discussion et vote des comptes administratifs présentés par Fabrice Nocéra, conseiller responsable des finances.

COMPTE ADMINISTRATIF M4

Fabrice Nocéra présente le compte administratif du budget photovoltaïque pour l'année 2018.

BUDGET COMMUNAL M4

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	37 026,89 €	49 386,72 €
Investissement	29 365,03 €	22 620,00 €
Vote : Pour 13, Abstentions 2		

COMPTE ADMINISTRATIF M49

Fabrice Nocéra présente le compte administratif du budget eau pour l'année 2018.

BUDGET COMMUNAL M49

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	180 706,77 €	227 056,52 €

Investissement

33 264,23 € 77 601,83 €

Vote : Pour 12, Abstentions 3

COMPTE ADMINISTRATIF M14

Fabrice Nocéra présente le compte administratif du budget communal pour l'année 2018.

BUDGET COMMUNAL M14

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	957 961,29 €	1 117 016,94 €
Investissement	322 842,31 €	252 491,51 €
Vote : Pour 12, Abstention 1, Contre 2		

AFFECTATION DU RÉSULTAT M14

Compte tenu du déficit d'investissement du budget communal, il est proposé au Conseil Municipal d'affecter l'excédent de fonctionnement au compte 1068 - Excédent reporté soit 159 055,65 €.

Vote : Pour 14, Abstention 1

COMPTE DE GESTION M14

Le compte de gestion étant conforme au compte administratif pour le budget général, il est proposé de le valider.

Vote : Pour 12, Abstentions 3

AFFECTATION DU RÉSULTAT M49

Il est proposé au Conseil Municipal de conserver l'excédent de fonctionnement de 2018 à la section de fonctionnement au travers du compte 002 report d'excédent.

Vote : Pour 12, Abstentions 3

COMPTE DE GESTION M49

Le compte de gestion étant conforme au compte administratif pour le budget eau, il est proposé de le valider.

Vote : Pour 12, Abstentions 3

COMPTE DE GESTION M4

Le compte de gestion étant conforme au compte administratif pour le budget photovoltaïque, il est proposé de le valider.

Vote à l'unanimité.

DIVISION EN VOLUMES

M. le Maire expose au Conseil Municipal un document de modification de la propriété cadastrale section A et AI et un état descriptif de division en volumes (EDDV) établi par le cabinet Thierry Baubet, géomètre expert, pour

la vente du bien de M. Simon Petithory à M^{me} Maeva Daligault se situant sur le passage communal entre les parcelles cadastrées section AI n° 70 et A n° 381, au Vieux Village de Marsanne afin de valider la division en volumes des parcelles cadastrées : - A 426 - AI 236, ceci en raison du volume constitué par le passage voûté correspondant au domaine privé de la commune et le volume supérieur appartenant à M. Simon Petithory (cédé à M^{me} Maëva Daligault).

10 AVRIL 2019

Après la lecture des délibérations du Conseil Municipal précédent, Monsieur le Maire annonce l'ordre du jour. Le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.

VOTE DES TROIS TAXES

Thierry Lhuillier propose aux membres du Conseil Municipal le maintien des taux actuels.

Vote à l'unanimité

AFFECTATION DU RÉSULTAT M4

L'affectation du résultat du budget photovoltaïque est portée à la section d'investissement pour 21 904,95 € compte tenu du déficit de l'exercice 2018 et pour 19 606,73 € en report au fonctionnement.

Vote : Pour 12, Abstentions 2

BUDGET PRIMITIF M4

Fabrice Nocéra présente le budget primitif du budget photovoltaïque pour l'année 2019.

BUDGET COMMUNAL M4

Dépenses	Recettes
Fonctionnement	
84 607 €	84 607 €
Investissement	
43 525 €	43 525 €

Vote : Pour 12, Abstentions 2

BUDGET PRIMITIF M49

Fabrice Nocéra présente le budget primitif du budget eau pour l'année 2018.

BUDGET COMMUNAL M49

Dépenses	Recettes
Fonctionnement	
455 217 €	455 217 €
Investissement	
328 963 €	328 963 €

Vote : Pour 12, Abstentions 2

BUDGET PRIMITIF M14

Fabrice Nocéra présente le budget primitif du budget communal pour l'année 2019.

BUDGET COMMUNAL M14

Dépenses	Recettes
Fonctionnement	
1 484 000 €	1 484 000 €
Investissement	
741 430 €	741 430 €

Vote : Pour 11, Abstention 1, Contre 2

AVENANT CAUE

M. le Maire présente à l'assemblée un projet de convention entre la Commune de Marsanne, la Communauté d'Agglomération de Montélimar et le CAUE de la Drôme concernant l'appui pour l'aménagement du Prieuré Saint-Félix et de ses abords.

La proposition exposée fait état de l'avancement du projet et du montant de la participation (1 504 €) avec une durée de cet avenant de 24 mois.

Vote : Pour 14, Abstention 0

ÉCHANGE DE PARCELLES

Cette modification, effectuée à la demande des consorts Hugon, implique un échange de parcelles entre les consorts précités et la commune de Marsanne.

Le détail de l'échange de parcelles est le suivant :

– Partie à rétrocéder à la commune : 2a 15ca issues des parcelles cadastrées (situation nouvelle)

– AT 270 de 1a48ca

– AT 268 de 67 ca

– Partie à rétrocéder aux consorts Hugon : 1a 28ca, parcelle cadastrée (situation nouvelle) AT 272.

Vote : Pour 14, Abstention 0

21 MAI 2019

Après la lecture des délibérations du Conseil Municipal précédent, Monsieur le Maire annonce l'ordre du jour. Le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS COMMUNALES

Madame Marie-José Guerguy, Adjointe au Maire en charge de la Commission Culture, propose d'allouer des subventions communales aux associations marsannaises dont le montant total est de 14 840 € cette année. Accord du Conseil Municipal pour l'attribution proposée. La liste est consultable en Mairie.

REMBOURSEMENT DE CAUTION POUR LOGEMENT COMMUNAL

Suite au départ d'un locataire communal, avis favorable de l'assemblée pour restituer la caution versée initialement.

MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LE PROJET DE RÉNOVATION DU PRIEURÉ ST-FÉLIX

Au vu des conclusions de l'étude préliminaire et du diagnostic patrimonial concernant l'opération de rénovation du prieuré Saint-Félix et de ses abords, Madame Marie-José Guerguy, Adjointe au Maire en charge de ce dossier, expose au Conseil Municipal la nécessité de poursuivre ce projet en attribuant la mission de maîtrise d'œuvre au groupe-ment dont TEXUS Architectes est mandataire.

Il est proposé au Conseil Municipal de prévoir une somme de 10 000 € hors taxes, en 2019, destinée aux études nécessaires au dépôt de demandes de subventions. Après concertation, le Conseil Municipal donne son accord.

13 JUIN 2019

Après la lecture des délibérations du Conseil Municipal précédent, Monsieur le Maire annonce l'ordre du jour. Le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.

TRANSFERT D'EXCÉDENT BUDGÉTAIRE

M. le Maire expose à l'assemblée la nécessité d'affecter une partie (185 271 €) de l'excédent du budget annexe de l'Eau au budget général selon les modalités légales de reversement pour un retour à l'équilibre budgétaire. Après concertation, avis favorable du Conseil Municipal est donné à la majorité des membres présents.

RENFORCEMENT D'ÉLECTRIFICATION QUARTIER LES BERRYS

Suite à la demande de la Municipalité, le Syndicat Départemental d'Énergies de la Drôme prendra en charge la totalité des frais (27 475,01 € hors taxes) de renforcement du réseau bâtiment à partir du poste Les Berrys.

24 SEPTEMBRE 2019

Après la lecture des délibérations du Conseil Municipal précédent, Monsieur le Maire annonce l'ordre du jour. Le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.

La société RES est venue exposer au Conseil Municipal les problématiques liées au renouvellement du parc éolien. Ont également été annoncées les prochaines réunions publiques notamment celle du 24 octobre 2019.

MODIFICATION DES STATUTS DU SDED

Michel Hugon expose au Conseil Municipal les principaux changements

des statuts du Syndicat d'Énergie de la Drôme liés à la loi NOTRe.

Vote : Pour 13

PARC ÉOLIEN – APPEL À PROJET

Monsieur le Maire rappelle que l'article L. 300-6 du code de l'Urbanisme permet aux collectivités compétentes en matière de Plan Local d'Urbanisme de procéder, en présence de projets d'aménagement dont l'intérêt général est déclaré, à la mise en compatibilité dudit plan par voie de déclaration de projet.

Plus précisément, le projet porté par la société concerne le projet de renouvellement du parc éolien de Marsanne par des éoliennes de nouvelle génération. Le Conseil Municipal autorise le maire à saisir la Communauté d'Agglomération de Montélimar, compétente en matière de Plan local d'Urbanisme, afin qu'elle engage une procédure de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Marsanne avec le projet de renouvellement du parc éolien de Marsanne par voie de déclaration de projet.

Vote : Pour 12, Abstention 1

PARTICIPATION À L'ARBRE DE NOËL DE MONTÉLIMAR AGGLOMÉRATION POUR LES ENFANTS DES EMPLOYÉS COMMUNAUX

Le Maire expose au Conseil la proposition de Montélimar Agglomération de faire participer les enfants de la commune à son arbre de Noël. L'Agglomération prend en charge le spectacle et le goûter, la commune prend en charge un bon cadeau de 25 € par enfant de moins de 13 ans. Pour 2019, il s'agit de 4 enfants pour un arbre de Noël le 21 décembre 2019.

Vote : Pour 11, Abstentions 2

TARIFS DE LA CANTINE RENTRÉE 2019-2020

Après rappel d'Anne Vedrenne sur le changement de prestataire et les nouvelles modalités de commande, le Conseil Municipal vote la baisse du repas à 4 € par enfants et 4,5 € pour les enfants non inscrits dans les délais.

Vote : Pour 12, Abstention 1

29 OCTOBRE

Après la lecture des délibérations du Conseil Municipal précédent, Monsieur le Maire annonce l'ordre du jour. Le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.

SUBVENTION POUR UNE CLASSE DÉCOUVERTE DU GROUPE SCOLAIRE ÉMILE LOUBET

M. le Maire expose au Conseil Municipal la demande de subvention émanant de l'équipe enseignante de l'école publique pour une classe verte concernant les 19 élèves de CM1 et CM2. Le projet est un séjour à Buis-les Baronnies du 2 au 5 juin 2020, de 3 270 €, auquel il faudra ajouter des frais de transport. Le financement sera effectué par les familles, l'Association des Parents d'Élèves. Après cet exposé, l'assemblée donne son accord à l'unanimité pour participer aussi à ce projet.

RECONDUCTION DE LA LIGNE DE CRÉDIT

Avis favorable du Conseil Municipal pour le renouvellement de la ligne de crédit au 1^{er} décembre prochain.

RENOUVELLEMENT DU PARC ÉOLIEN

M. le Maire présente au Conseil Municipal le projet de renouvellement du parc éolien de Marsanne conduit par la société RES (Siège social à Avignon), spécialisée dans la conception, le développement, le financement, la construction et l'exploitation de parcs éoliens et disposant d'un savoir-faire spécifique lui permettant de réaliser des projets clé en main de leur conception à leur mise en service.

Dans le cadre de l'évolution possible du parc éolien dans les prochaines années, RES a mené une analyse foncière du territoire de Marsanne exposée à l'assemblée. Dans l'aire d'étude se trouvent des parcelles communales afin de permettre à la collectivité de bénéficier, par le biais de contrat de sécurisation foncière, de retombées économiques directes, lesquelles prendront la forme d'un loyer. Cette sécurisation foncière concerne l'implantation des futures éoliennes mais également les accès et les zones de surplomb.

Après concertation, le Conseil Municipal a donné son accord pour la signature d'un précontrat de sécurisation foncière par la conclusion de baux emphytéotiques et de promesses de convention de servitudes avec RES.

AFFOUAGE

Accord du Conseil Municipal, à l'unanimité, pour la vente de coupes de bois situées en forêt communale, plaine de Bouvet. La vente aux enchères publiques aura lieu dimanche 24 novembre 2019 à 9 h, Maison des Associations, 140 chemin des Buis.

CONVENTION DE COOPÉRATION ENTRE LE DÉPARTEMENT DE LA DRÔME ET LA BIBLIOTHÈQUE

Dans la continuité du partenariat entre la bibliothèque municipale depuis 2011 et la médiathèque départementale de la Drôme, avis favorable est donné par le Conseil Municipal pour la signature d'une convention de coopération pour le développement des ressources numériques dans les bibliothèques publiques drômoises.

SYNDICAT D'IRRIGATION DRÔMOIS (SID)

– **Approbation des nouveaux statuts du Syndicat d'Irrigation Drômois (SID) à compter des élections municipales 2020**

Suite à la demande du SID (gestionnaire de 80 % des réseaux d'irrigation collective) dont l'objectif est d'améliorer sa gouvernance avec une meilleure représentation des territoires et des usagers au sein de ses instances (Conseil syndical et Conseil d'administration), le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les nouveaux statuts, applicables à compter des élections municipales de 2020.

– **Approbation du retrait de deux communes**

Suite à la délibération des Conseils Municipaux de 2 communes :

- Mirmande,
- Saulce-sur-Rhône,
respectivement les 16 novembre 2018 et 21 décembre 2018, le Conseil Municipal donne son accord, à l'unanimité, pour le retrait de ces 2 communes.

PERSONNEL TERRITORIAL

Suite à la réussite de l'agent Lore Husson à l'examen professionnel du grade d'adjoint administratif territorial principal 2^e classe par voie d'avancement de grade (Session 2019), avis favorable est donné, à l'unanimité, du Conseil Municipal pour la modification du tableau des emplois communaux avec la création d'un emploi d'adjoint administratif principal 2^e classe, permanent, à partir du 1^{er} décembre 2019. Il est précisé que le poste précédent au grade d'adjoint administratif sera supprimé à la fin de la procédure.

NON VALEURS

Suite à la demande de la Trésorerie de Montélimar, M. le Maire expose à l'assemblée une liste de non valeurs après poursuites sans effet. Après concertation, le Conseil Municipal décide de rejeter cette demande car insuffisamment fondée.



Sara Fairen



Hippolyte Crouzon



Mathilde Vidil

Louis Joannie
Prieto

Margaux Boros



Hugo Blache



Louise Renaut



Noé Clapier



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Dans le cadre de la semaine bleue, les CMJ ont servi le goûter aux anciens, moment convivial très apprécié des deux côtés, jeunes et moins jeunes.



Les jeunes du Conseil Municipal Junior de Marsanne ont visité les Archives municipales et communautaires de Montélimar situées au rez-de-chaussée de la Maison des Services Publics.

À cette occasion, ils ont découvert les 2,5 km d'archives remontant au XIII^e siècle.

Intéressés et curieux, les jeunes ont observé les trésors conservés : des chartes médiévales, des livres des libertés, des registres de délibérations consulaires, des cartes, des plans, des photographies, etc. Ils ont également été sensibilisés à la variété des supports d'archives numériques.

Vous pouvez venir visiter en groupe les Archives sur rendez-vous ou lors des Journées Européennes du Patrimoine.



SERVICES COMMUNAUX

CCAS CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEMAINE BLEUE

Le mercredi 9 octobre, a eu lieu la semaine bleue, hommage rendu à nos aînés.

Après les discours de Monsieur le Maire et de Madame la présidente du CCAS, Monsieur Pierre Darnaud, musicien et chanteur a régalé son public, avec un répertoire varié et adapté au goût de tous et qui a fait danser quelques spectateurs. Un goûter offert par le CCAS a ensuite été servi par les nouveaux Conseillers Municipaux Jeunes. Cet échange intergénérationnel permet de favoriser un lien social entre les générations, en partageant un moment de détente et de convivialité.

J. Le Bail, Présidente



LE CIS RECRUTE. URGENT !

CENTRE DE SECOURS ET D'INCENDIE DE MARSANNE

Le CIS de Marsanne tout comme l'ensemble des casernes du département recherche des volontaires pour gonfler ses effectifs. En effet devant une augmentation du nombre d'interventions (+ 33 % en 2019), les Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV) se retrouvent fortement sollicités.

Voici quelques idées reçues qui vous rassureront quant à l'engagement d'un SPV :

1. Être SPV est un truc de mec :

Aujourd'hui, en France, 1 sapeur-pompier sur 6 est une femme.

- Plus de 38 800 femmes sont sapeurs-pompiers en France,
- Le nombre de femmes chez les sapeurs-pompiers a augmenté de 5 % entre 2016 et 2017,
- Elles représentent 16 % des effectifs civils.

2. Pour être SPV il faut un physique d'athlète :

Il faut une condition physique satisfaisante mais surtout une motivation à toute épreuve et une grande envie d'aider les autres. À savoir que dans leurs actions, 80 % des interventions sont du secours à la personne et pour venir en aide à quelqu'un faisant un malaise ou même pour pratiquer un massage cardiaque, nul besoin de savoir courir un marathon.

3. Il faut choisir entre sa vie de famille et le volontariat :

Nous savons que l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle de-

vient une condition clé de l'engagement pour les nouvelles générations. Dès lors, mieux vaut en discuter avec sa famille avant de s'engager.

4. Après 40 ans, ça ne sert plus à rien d'intégrer une caserne :

Entre 16 et 55 ans tout le monde peut se faire recruter, une attention plus vigilante sera accordée au-delà de 50 ans. Tout le monde peut sauver des vies.

5. Pour devenir SPV, on passe toutes ses vacances à se former :

On a 3 ans pour effectuer environ 30 jours de formations.

6. Je porte des lunettes donc je ne peux pas être pompier :

Même s'il y a des tests oculaires, certains pompiers portent des lunettes. À voir, donc.

7. Il faut habiter à côté d'une caserne :

En réalité, l'idéal c'est « d'habiter à 7 ou 8 minutes maximum du centre d'intervention ».

8. Si je m'engage c'est pour toute la vie :

L'engagement du SPV est de 5 ans renouvelables.

9. Mon patron ne me laissera pas partir en intervention :

Il existe des conventions signées entre le Service départemental d'incendie et de secours (le Sdis) et les entreprises ou les collectivités. Dans certains cas, les volontaires ont le droit de partir en intervention pendant leurs heures de travail. Dans d'autres cas, les jours de formation peuvent être effectués sur du temps de travail payé.

Rejoignez-nous à Marsanne, homme ou femme, de 16 à 55 ans, nous avons besoin de tout le monde. Ne laissons



pas le manque de Sapeurs-pompiers devenir la prochaine urgence !

Coordonnées :

CHEFS.CISMARSANNE@sdis26.fr
ou Adj. chef Santana au : 06 29 55 23 43
ou passez le vendredi soir à partir de 20 h 30 pour rencontrer l'équipe.

Merci à tous !

ÉVÈNEMENTS À VENIR

- Téléthon 7 décembre 2019,
- Marché de Noël 14 décembre 2019,
- Cérémonie de la sainte Barbe 11 janvier 2020.

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

« LIRE À MARSANNE »

CONFÉRENCE

Le 19 octobre a eu lieu dans la salle de Justice à la mairie une conférence portant sur « la naissance de l'univers, une approche de l'espace temps » organisée par la bibliothèque. Devant une salle pleine, M. Gilbert Bouzat docteur en géo-science et ingénieur géologue a transporté son public aux confins de l'univers et a brillamment développé les notions de relativité et d'espace temps. À l'issue de ce voyage, chacun a pu reprendre ses esprits devant un verre de l'amitié.



LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE MARSANNE UN LIEU CHALEUREUX POUR TOUS

Il y avait déjà eu du changement à la bibliothèque du village ces deux dernières années et ça continue !

Toujours avec le même but, en faire un lieu agréable où les Marsannais(es) peuvent venir (même sans être abonnés !) se détendre, consulter des livres mais aussi prendre un café, jouer à des jeux, passer un moment en famille, participer à des animations, écouter des conférences, voir des spectacles et dans quelque temps se connecter à internet en wifi via son propre ordinateur, tablette ou smartphone. Un ordinateur sera également à la disposition des usagers et pourra être utilisé pour des démarches administratives, recherches internet...

Vous pouvez également pour tout abonnement bénéficier dès janvier 2020, des **ressources numériques de la Médiathèque Départementale** de Valence : livres numériques, films, musiques, documentaires, accessibles de chez vous ou d'ailleurs en vous connectant sur le portail de la Médiathèque.

La bibliothèque peut aussi servir de **lieu d'exposition** pour les artistes, alors n'hésitez pas, contactez-nous par mail pour nous proposer vos œuvres !

La bibliothèque se soucie aussi de l'**environnement** : nous avons le projet de mettre en place devant la bibliothèque un composteur pour tous les gens du village. Une « Graine-othèque » sera également à disposition. Un projet encore plus fou, un tri-porteur électrique pour aller proposer des livres aux plus éloignés ou dans l'incapacité de se déplacer.

Calendrier des animations à venir :

- Samedi 7 décembre toute la matinée : vente de livres au profit du Téléthon et lecture à 10 h 30 avec le comédien Axel Van Exter et Caroline Coste pour les enfants. Une participation libre sera demandée aux spectateurs et la recette sera reversée au Téléthon.
- Week-end du 14 et 15 décembre : lectures animées avec Axel Van Exter et Caroline Coste pour les enfants. (marché de Noël).

Animations Enfants

- Jeudi 9 janvier à partir de 16 h 30 : goûter galettes des rois, lectures et jeux.
- Samedi 18 janvier à partir de 18 h : soirée pyjama à la bibliothèque (lectures, jeux, dîner).
- Samedi 22 février 10 h 30 : lecture d'hiver.
- Samedi 18 avril 10 h 30 : lecture de printemps.
- 1^{er} mai : lecture.
- Juin : fête de la musique, conte musical en extérieur.
- Juin/juillet : vient enquêter à la bibliothèque avec « Lux in Ténébris ».

Dans une ambiance médiévale, vous incarnez un page accompagnant Jehan Froissart en chemin vers la cour de Gaston III de Foix-Béarn. Surpris par une tempête, vous vous arrêtez dans un village où vous rencontrez l'abbé Causas. Ce dernier partage son tourment : la veille, deux personnes du village ont été assassinées. Avec Froissart, vous décidez de rechercher la vérité... Muni d'un casque audio et d'une tablette, le visiteur parcourt les différents panneaux de l'exposition représentant différents lieux et personnages du village, autant d'images reconnues par



sa tablette mobile qui déclenchent des actions et l'avancement du déroulé de la fiction. Une expérience immersive !

Animations pour Adultes :

- Samedi 28 mars 18 h 30 : suite de la conférence sur l'origine de l'univers de M. Gilbert Bouzat, « Il y a 4 milliards d'années naissait la Terre ». Poussières d'étoiles. Berceau de vie. Genèse de sa formation.
- Samedi 25 avril 19 h 30 après « Résister c'est exister », le comédien François Bourcier revient nous offrir un de ses spectacles à la bibliothèque « Maréchal nous voilà ! ». (Sur réservation).
- En mai conférence sur la bière « Une petite mousse ! ».
- Juin : atelier compost.
- 15 août toute la journée : animations et vente de livres.

Animations en partenariat

- Fin mars : Bibliothèque en itinérance avec la Médiathèque de Montélimar.
- 1^{er} week-end d'avril : les Journées Européennes des Métiers d'Art.

Horaires d'ouverture :

Mardi, mercredi : 14 h - 16 h
Jeudi : 16 h - 19 h Avec tous les jeudis un goûter participatif pour les enfants.
Vendredi, samedi : 9 h - 12 h.
contact : **04 75 90 37 76**

llmlire@gmail.com

 [bibliothequemarsanne/](https://www.facebook.com/bibliothequemarsanne/)

Caroline Coste,
Adjoint du Patrimoine
de la commune de Marsanne

INFOS GÉNÉRALES

LA FIBRE POUR TOUS

TOP DÉPART !

Pour les particuliers désirant se renseigner sur l'usage de la fibre optique, Ardèche Drôme Numérique répond à toutes vos interrogations :

www.ardechedromenumerique.fr

Tél. : 0 810 26 07 26 (5 cts la minute + coût d'un appel local)





ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES 2020

QUI VA-T-ON ÉLIRE LES DIMANCHES 15 ET 22 MARS 2020 ?

Dans toutes les communes vous allez élire vos conseillers municipaux pour 6 ans. Les conseillers municipaux gèrent les affaires de la commune et élisent le maire et les adjoints.

Si vous êtes dans une commune de 1 000 habitants et plus, vous allez également élire vos conseillers communautaires.

Les conseillers communautaires représentent votre commune au sein de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre auquel elle appartient, c'est-à-dire votre communauté de communes, communauté d'agglomération, syndicat d'agglomération nouvelle, communauté urbaine ou métropole. Les EPCI sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de projets communs de développement.

QUI PEUT VOTER LORS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES ?

Les élections municipales et communautaires ont lieu au suffrage universel direct.

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes Français, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale de votre commune.

Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne et que vous avez plus de 18 ans, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune de résidence.

PEUT-ON VOTER PAR PROCURATION ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors de l'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une pro-

curation pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place.

Si vous êtes dans une commune de 1 000 habitants ou plus, cette personne votera à votre place par un même vote aux élections municipales et communautaires.

La procuration sera établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

COMMUNE DE 1 000 À 3 499 HABITANTS (CAS DE MARSANNE)

Les conseillers municipaux sont élus au scrutin de liste bloquée.

Vous ne pouvez pas ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est pas autorisé. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Si vous le faites, votre bulletin de vote sera nul.

Vous élirez également un ou plusieurs conseillers communautaires. Au moment du vote, vous aurez un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats. Vous ne votez qu'une fois pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer.

Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires. Les candidats au siège de conseiller communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

- > Présentation d'une pièce d'identité pour voter
- > Déclaration de candidature obligatoire
- > Impossibilité de voter pour une personne non candidate
- > Interdiction du panachage - changement de mode de scrutin
- > Élection des conseillers communautaires

Pour plus d'informations : www.interieur.gouv.fr Rubrique Élections

UN VILLAGE OÙ L'ON SE SENT BIEN...

C'EST AUSSI GRÂCE À SON ENVIRONNEMENT FLEURI !

EREA Lycée professionnel de Montélimar Portes du Soleil, section horticole travaille depuis un an avec la Mairie sur le fleurissement du village.

Le bouturage, l'élevage et la mise en composition sont réalisés dans leur établissement pour ensuite être confiés à la Mairie où le personnel technique effectue la mise en place et en poursuit l'entretien tout au long de la saison.

Une très belle collaboration sur 2 ans à poursuivre.

Mais le fleurissement c'est aussi...

L'embellissement se fait aussi avec les habitants qui participent au fleurissement du village en concourant pour le prix des maisons, balcons, jardins... fleuris.

Cette année les candidats inscrits et visités cet été par le jury de la commission fleurissement se verront remettre une récompense par le Département courant février 2020.

Nous encourageons fortement les nouvelles candidatures pour les prochaines années. Commerçants et particuliers, participez à l'embellissement de votre village. Les inscriptions se font en mairie auprès du secrétariat à partir du mois d'avril.

La Commission Fleurissement

Photo de fond : David Mark de Pixabay

CETTE ANNÉE VOUS ÊTES CONCERNÉ(E) RECENSEMENT DE LA POPULATION

La Commune est chargée d'organiser le recensement de la population qui se déroule tous les cinq ans sous l'égide de l'INSEE. En 2020 il se déroulera en début d'année.

Le recensement est fait sur notre territoire par trois agents recenseurs recrutés et rémunérés par la Commune, sous la responsabilité d'un coordonnateur communal, M. Pierre Petit : Céline Baumes, Chantal Hugon, Véronique Folligan.

Le recensement, c'est utile à tous

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

Votre participation est essentielle.

Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

Le recensement, c'est sûr

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois.

Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



Pierre Petit
coordonnateur.



Céline Baumes, Chantal Hugon nos agents recenseurs en compagnie de **Thierry Lhuillier.**

Véronique Folligan



COMMENT RÉPONDRE AU RECENSEMENT ?

- Allez sur le site: www.le-recensement-et-moi.fr
- Cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ».
- Votre code d'accès et votre mot de passe vous seront demandés. Attention : veillez à bien respecter les majuscules et minuscules, sans espace entre elles.
- Saisissez les identifiants de votre logement.
- Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider pour remplir le questionnaire.
- Pensez à indiquer votre adresse email si vous souhaitez recevoir un accusé de réception.
- Pour terminer, cliquez sur (ENVOYER LES QUESTIONNAIRES)



Le recensement de la population est gratuit.

Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet :

- Les questionnaires papier vous sont remis par votre agent recenseur.
- Ils se composent d'une feuille de logement et d'autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes vivant dans votre logement, quel que soit leur âge.
- Remplissez les questionnaires, seul ou avec l'aide de l'agent recenseur.
- L'agent recenseur vient récupérer les questionnaires quelques jours plus tard à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.



Pour connaître les résultats de l'enquête

Les résultats du recensement de la population sont disponibles gratuitement sur le site de l'Insee : www.insee.fr

PLUi

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Aujourd'hui, la concertation du PLUi est ouverte. Participez à l'élaboration de ce projet essentiel pour l'avenir de votre territoire !

POURQUOI PARTICIPER ?

L'avis des habitants et des usagers du territoire est très important pour l'élaboration du PLUi : il s'agit d'un document qui a un impact sur la vie du territoire et nous concerne donc tous. La concertation permet de transmettre et partager des informations, sensibiliser aux enjeux du territoire, alimenter la réflexion, enrichir le projet et se l'approprier...

Conformément au Code de l'urbanisme, les modalités de concertation de la population ont été fixées dans la délibération de prescription du PLUi, en date du 11 juin 2018.

Cette concertation s'effectue pendant **toute la durée de l'élaboration du projet de plan** (soit a minima 2/3 ans). Les éléments mis à la concertation public sont complétés au fur et à mesure de l'avancement des études.

À la fin de cette période de concertation, un bilan en est préparé. Le projet évolue plus ou moins pour tenir compte des observations pertinentes, des enrichissements proposés avant d'être arrêté (validé) en Conseil communautaire, puis soumis à enquête publique. La population peut donc largement s'exprimer avant l'approbation définitive du projet et son application.

COMMENT PRENDRE CONNAISSANCE DE L'AVANCEMENT ET DU CONTENU DU DOSSIER ?

Les documents du PLUi, complétés tout au long de la procédure, sont consultables :

- Dans chacune des 26 mairies du territoire (aux horaires habituels d'ouverture des bureaux) ;
- À la direction de l'urbanisme de Montélimar Agglomération ;
- Sur le site internet de la Communauté d'Agglomération (avec lien éventuel depuis les sites internet des communes) : www.montelimar-agglo.fr

Actuellement, des fiches guides permettant de découvrir ce qu'est un PLUi sont déjà disponibles.

COMMENT S'EXPRIMER ?

Les observations, suggestions et remarques du public peuvent être formulées :

- Sur le registre mis à disposition dans les 26 Mairies du territoire et à la Direction de l'urbanisme de Montélimar Agglomération (aux horaires habituels d'ouverture des bureaux) ;
- Par courrier à l'attention de Monsieur le Président Direction Urbanisme de Montélimar Agglomération ;
- Ou par courriel à l'adresse mail : plui.concertation@montelimar-agglo.fr

LE PLUi, C'EST

- Un site internet : www.montelimar-agglo.fr
- Une adresse mail : plui.concertation@montelimar-agglo.fr
- Une adresse postale : **PLUi Montélimar Agglomération**
Maison des Services Publics - 1 Avenue Saint Martin - 26200 Montélimar

LE PLUi TRADUIT UNE AMBITION, UN PROJET POLITIQUE COHÉRENT À L'ÉCHELLE DES 26 COMMUNES ET DES RÈGLES D'OCCUPATION DU SOL : OÙ, QUOI ET COMMENT CONSTRUIRE ?

La loi pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové, dite loi ALUR, a instauré le transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme (PLU), et carte communale, des communes aux intercommunalités. **Montélimar-Agglomération est donc devenue compétente pour élaborer un Plan Local d'Urbanisme intercommunal** en mars 2017.

En juin 2018, le Conseil communautaire a prescrit l'élaboration du PLUi sur les **26 communes** du territoire. Des études et des réflexions longues et complexes, en concertation avec l'en-



semble des acteurs du territoire (élus, population, partenaires, associations...) se sont engagées pour **plusieurs années**. L'État est également très présent tout au long de la procédure, pour s'assurer du respect de la législation supérieure.

À TERME, LE PLUi, DOCUMENT UNIQUE, VA REMPLACER LES DOCUMENTS D'URBANISME EN VIGUEUR SUR LE TERRITOIRE. IL PERMETTRA D'HARMONISER LES DOCUMENTS TOUT EN RESPECTANT LES PARTICULARITÉS COMMUNALES.

LE PLUi, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est élaboré à l'échelle des 26 communes du territoire, et interroge leur organisation et leur aménagement. Sur la base de cette analyse, il formalise un nouveau projet stratégique, transversal et global, pour un horizon de **10 à 12 ans**, autour des thématiques de la **démographie, de l'habitat, des équipements, de l'économie, de l'agriculture, du paysage, etc.** Le PLUi régit le **droit des sols** de chaque parcelle (publique ou privée) en cohérence avec le projet défini. Tout un chacun est concerné dans sa vie quotidienne !

LE PLUi, POURQUOI ?

Actuellement, le territoire est couvert par 18 plans locaux d'urbanisme, 6 cartes communales. 2 communes sont soumises au Règlement National d'Urbanisme. Beaucoup de ces documents ne sont **plus adaptés aux nouvelles législations et dynamiques territoriales**. Ils sont également tous très différents les uns des autres, ce qui **complexifie la lecture** des porteurs de projet et ne permet pas de mettre en place des orientations globales en termes de continuités vertes ou de mobilité par exemple, l'échelle communale étant trop restreinte.

LE DIAGNOSTIC

Où en est le territoire aujourd'hui ?
Un temps d'études et de connaissance du territoire.
Nous en sommes là !

LE PADD

(Projet d'Aménagement et de Développement Durables)
Quelle ambition pour demain ?
Un temps de réflexion, le temps du projet stratégique.

LES OUTILS RÉGLEMENTAIRES

Comment mettre en œuvre le projet ?
Un temps de sélection et de rédaction des outils réglementaires permettant la mise en œuvre du projet stratégique.

LA VALIDATION

Qu'en pensent les partenaires et la population ?
Un temps pour la concertation.
Un temps de validation.

PROJET DE RÉNOVATION DU PRIEURÉ SAINT-FÉLIX ET DE SES ABORDS

Ce projet porté par la Municipalité a fait l'objet d'une demande de subventions et la signature d'une convention avec la Fondation du Patrimoine.

LE PROJET DE RESTAURATION

L'église du prieuré Saint-Félix de Marsanne, inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques en 1926, fut construite au XII^e siècle pour accueillir la dévotion des habitants regroupés auprès du château médiéval des comtes de Valentinois. Elle porte un vocable rare, celui de Félix, prêtre et martyr, considéré alors comme l'évangéliste de la cité de Valence, où une abbaye portait déjà son nom. Sa tour-clocher à quatre étages surmontés d'une flèche (aujourd'hui disparue) affirme encore le dynamisme de la communauté à la fin du Moyen Âge.

En 1589, un siège mémorable mit à mal une grande partie des fortifications médiévales, et en 1603, l'église est encore en bien triste état. Par la suite, de fréquentes restaurations ont freiné la lente dégradation du bâtiment, menacé par des intempéries de toutes sortes. Puis l'abandon de cet ancien lieu de culte, perché au cœur des ruines du château, a suivi celui des plus hautes maisons au profit d'habitations plus modernes au bas du village.

UN PEU D'HISTOIRE

Créée en 1979, l'association des Amis du Vieux Marsanne a vocation, en particulier, à contribuer à la préservation du patrimoine marsannais et à organiser des manifestations culturelles. Depuis

cette année, elle est engagée dans un projet d'envergure, la sauvegarde et la mise en valeur du Prieuré Saint-Félix qui domine le village, projet porté par la municipalité. D'importants travaux ont été réalisés sous l'impulsion de l'association en 1990 et 2003, mais, aujourd'hui, le lieu pose des problèmes en terme de sécurité, dans et autour du bâtiment, du fait de la dégradation de l'édifice et de ses accès. Le rapport réalisé à la demande de la mairie de Marsanne par des architectes du patrimoine et des paysagistes indique : « Ce projet est ambitieux pour la commune de Marsanne, mais il permettra à ses habitants et aux nombreux visiteurs de se réapproprier ce superbe site qui sera de nouveau un lieu public sécurisé, un lieu de rassemblement culturel et festif ».

La municipalité précise les subventions prévisionnelles de cette opération :

- 25 % du Département de la Drôme et de la Conservation du Patrimoine
- 25 % de l'État
- 25 % de la Région Auvergne Rhône-Alpes

À ces recettes, nous pouvons ajouter les dons issus de la souscription lancée par la Fondation du Patrimoine pour la restauration du Prieuré Saint-Félix.

L'initiative de cette action est due à l'association des Amis du Vieux Marsanne, en concertation avec la municipalité. Nous remercions d'avance tous les donateurs.

Montant des travaux : 764 853 € H.T.

Objectif de collecte : 79 500 €

Début des travaux : 2021

PRÉSENTATION DE LA FONDATION DU PATRIMOINE

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés. Un projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !



www.fondation-patrimoine.org/61578



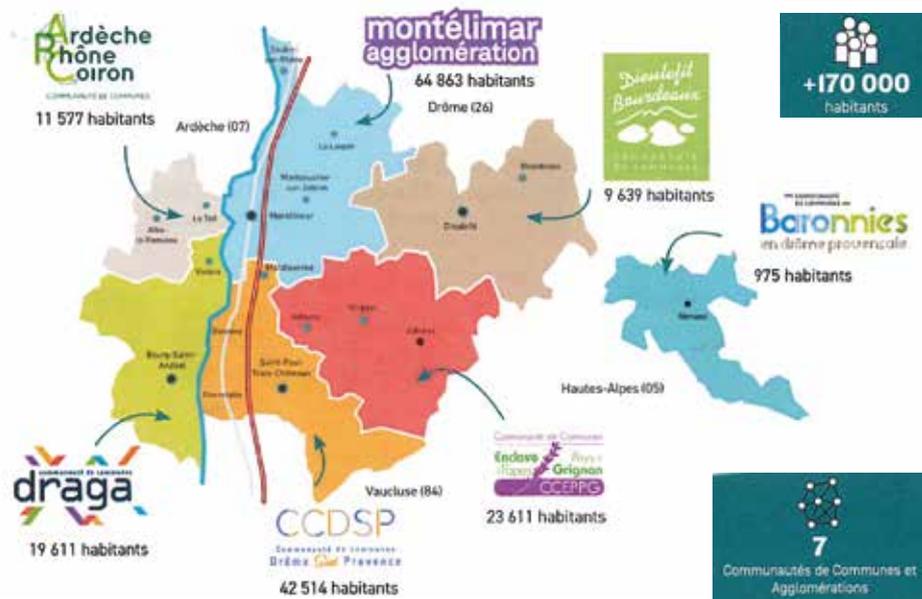
VOUS TRIEZ, NOUS VALORISONS...

PRÉSENTATION DU SYPP : SYNDICAT DES PORTES DE PROVENCE

Le Syndicat des Portes de Provence est un Syndicat mixte compétent en matière de prévention, tri, valorisation et traitement des déchets ménagers et assimilés sur son territoire.

Nos missions principales

- La prévention et la réduction à la source : ambassadeur du tri, compostage individuel et collectif.
- Le tri et la revente des déchets issus de la collecte sélective (verre, journaux, emballages).
- La gestion des bas de quais des déchèteries : location des contenants, transport des déchets et valorisation de ces derniers ou traitement.
- Les opérations de transport se rapportant au traitement des déchets ménagers et assimilés.
- La valorisation et le traitement des ordures ménagères et des encombrants des déchèteries.



Les actions et opérations du SYPP

Dans le cadre de ses compétences, notre Syndicat favorise la réduction des déchets à la source et propose des

outils pour les usagers. Nous réalisons également des actions ponctuelles gratuites. N'hésitez pas à contacter nos services pour plus de renseignements.

L'ADMR DE CLÉON

A FÊTÉ SES 50 ANS !!!

Le conseil d'administration est composé d'administrateurs élus parmi les adhérents et parmi le personnel d'intervention. Chantal Angeloz est la présidente de l'association et Bernadette Olivier, la vice-présidente. Éliane Blanc et Jacqueline Grandpierre sont les trésorières ; Marie-Claire Debouverie et Édith Sylvestre, les secrétaires.

Le personnel d'intervention

En octobre 2019, l'ADMR de Cléon d'Andran compte 52 intervenant(e)s dont 2 référents-métiers.

La responsable du secteur

Émilie Besson assure les missions d'animation de la vie associative, de gestion quotidienne des activités de l'association, d'encadrement hiérarchique des assistants de secteurs, de promotion et de communication interne et externe. Enfin, elle fait le lien entre la Fédération et l'association et participe aux relations avec les partenaires.

Les assistantes de secteur

Karine Baudelocq et Pascaline Freydier assurent la gestion des plannings au quotidien, l'accueil, la télégestion et le lien administratif avec la Fédération.

Les agents d'accueil

Jackie André et Alexandre Gros-Désormeaux assurent les missions suivantes : accueil, délivrance d'informations et de renseignements généraux, aide à la gestion de la planification des interventions, gestion du courrier et des stocks, télégestion, archivage, préparation des dossiers et encaissement.

Les référents-métiers

Marie-Ange Burel et Anne-Sophie Maljournal, assurent les évaluations et les réévaluations à domicile avec les bénévoles, le suivi qualité auprès des salariés, l'accueil des nouveaux salariés et tutorats des stagiaires.

Les aides médico-psychologiques (AMP) ont pour mission d'aider à développer les capacités motrices et intellectuelles,



de sortir la personne de son isolement, d'assurer le lever, la toilette, la prise des repas, l'accompagnement au cours des déplacements et l'entretien du logement et du linge de la personne aidée.

Les axillaires de vie sociale concourent au maintien à domicile d'une personne en situation de dépendance mais aussi dans les activités de la vie sociale et relationnelle. Ils participent à l'évaluation de la situation et adapte leurs interventions en conséquence.

Les employés à domicile assistent les personnes pour les actes ordinaires de la vie courante et les accompagnent au quotidien. Elle/il peut intervenir auprès d'enfants et assurer le travail lié à leur présence.

Les agents à domicile interviennent au domicile afin d'assurer des activités domestiques et administratives simples.



IMPÔTS

PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE



- Support naissance : <https://www.impots.gouv.fr/portail/node/13068>
- Support mariage/Pacs : <https://www.impots.gouv.fr/portail/node/13067>

Dans le cadre du prélèvement à la source, les usagers peuvent venir signaler au plus tôt les changements de situation personnelle et de niveau de revenus via le service « _Gérer mon prélèvement à la source_ » disponible depuis leur espace sécurisé sur www.impots.gouv.fr

Pour chaque situation : **ADAPTEZ VOTRE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE**

Vous avez 60 jours pour le signaler, mais avant c'est mieux. Plus tôt vous le

signalez, plus vite vous obtenez un taux adapté à votre nouvelle situation.

Pour déclarer un enfant vous avez besoin de :

- vos revenus de l'année dernière, s'ils n'ont pas déjà été déclarés.

Comment faire ?

- Rendez-vous sur : impots.gouv.fr « Votre espace particulier »
- Gérer mon prélèvement à la source
- Déclarer un changement
- Choisissez « naissance » ou n'oubliez pas d'ajouter votre nouvel enfant au nombre de personnes à charge.

Pour déclarer votre mariage ou votre Pacs vous avez besoin :

- Date du mariage ou du Pacs
- Nom, prénoms, date de naissance, n° fiscal de mon conjoint ou partenaire de Pacs
- Vos revenus des 2 dernières années

Comment faire ?

- Rendez-vous sur : impots.gouv.fr « Votre espace particulier »
- Gérer mon prélèvement à la source
- Déclarer un changement
- Choisissez « mariage » ou « Pacs », indiquez la date du mariage/Pacs, les éléments de votre conjoint, et vérifiez les éléments de revenus qui vous sont présentés.

OFFICE DE TOURISME

DEUX BUREAUX

MONTÉLIMAR ET MARSANNE



L'Office de Tourisme de Montélimar Agglomération : une équipe, deux bureaux d'information au service des professionnels du tourisme et des visiteurs !

L'Office de Tourisme de Montélimar Agglomération a été créé en 2017 par la fusion des Offices de Tourisme du Pays de Marsanne et de Montélimar-Sésame.

Il regroupe aujourd'hui 7 salariés permanents, et jusqu'à 4 saisonniers, répartis sur deux bureaux : Montélimar et Marsanne.

C'est une structure administrée sous forme d'Établissement Public à Caractère Industriel et Commercial (EPIC), grâce à un Comité Directeur regroupant 25 membres : élus des communes du territoire, et professionnels du tourisme exerçant leur activité sur l'Agglomération. Le renouvellement de ses membres aura lieu à l'issue des élections municipales de mars 2020.

Ses missions principales sont les suivantes : promotion de la destination, services aux professionnels du tourisme

partenaires, information et renseignements aux visiteurs et aux habitants qui souhaitent découvrir ou redécouvrir le territoire. L'Office organise également des séjours à destination des groupes, permet d'acheter des billets pour des concerts ou des festivals, et organise des visites guidées ou commentées du territoire.

Il est classé en catégorie I, ce qui est un gage de qualité et d'excellence et engage l'ensemble de l'équipe sur un haut niveau de service et d'accueil.

Le bureau d'informations touristiques de Marsanne est ouvert 7j/7 en juillet/août, et les vendredis, samedis et dimanches en avril, mai, juin, septembre et octobre. Il offre un service de location de vélo à assistance électrique, qui permet à un large public de découvrir les nombreux sentiers et les jolies routes du village et des alentours, et d'admirer les paysages remarquables environnants, sans (presque) se fatiguer ! Il est labellisé « accueil vélo ». Le bureau de Montélimar est ouvert toute l'année du lundi au samedi, et 7j/7 en juillet/août.



En 2019, l'office de tourisme a investi dans deux bornes d'informations touristiques (une à Montélimar et une à Marsanne), rendant accessible l'information en dehors des périodes d'ouverture des bureaux.

En 2020, l'Office de Tourisme renouvelle son offre de service à destination des professionnels, en la rendant plus accessible, mieux adaptée et plus lisible. Rendez-vous sur le site internet www.montelimar-tourisme.com pour la découvrir.

Il est partenaire de plusieurs réseaux et structures : Office de Tourisme de France, Agence de Développement Touristique de la Drôme, Destination Drôme Provençale...

Pour plus d'information, rendez-vous sur notre site internet www.montelimar-tourisme.com ou suivez-nous sur les réseaux sociaux : **Instagram => montelimartourisme / Facebook => Montélimar Tourisme.**

ÉCOLE PUBLIQUE ÉMILE LOUBET

UNE RENTRÉE DYNAMIQUE

UN ENGAGEMENT RECONNU POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2019 notre école a obtenu le niveau 1 du label E3D : École en Démarche de Développement Durable. Ce label qui vient d'être mis en place par l'Éducation nationale a été décerné à 15 écoles de notre département. Il est délivré lorsqu'un établissement scolaire (école, collège, lycée) s'engage dans une démarche globale de développement durable qui apporte des solutions concrètes face aux objectifs de développement durable, dans le mode de fonctionnement de l'établissement (énergie, eau, déchets...) et à travers les enseignements délivrés.

Ainsi les élèves sont au cœur de la démarche qui consiste à les former aux bonnes pratiques permettant de vivre ensemble dans un monde aux ressources limitées, mais aussi à leur transmettre les connaissances, la compétence et la culture qui leur permettront tout au long de leur vie, en tant que citoyens, de connaître, comprendre, décider et agir en fonction des enjeux du développement durable. En un mot, en faire des citoyens responsables, qui puissent être forces de proposition et acteurs du changement global.

Nous souhaitons également pouvoir développer des partenariats, notamment avec les acteurs territoriaux.

L'obtention du label ne constitue pas un aboutissement, mais elle nous incite à garder à l'esprit la volonté de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue et à rendre les élèves acteurs de ce processus.

UNE MUSICIENNE À L'ÉCOLE TOUS LES LUNDIS MATIN !

Béatrice Bon, intervenante des Centres Musicaux Ruraux, vient dans notre école chaque lundi matin depuis plusieurs années. Elle propose pour chaque classe des chants, une découverte d'univers musicaux, et l'utilisation d'instruments. Cette année son travail est axé sur des thématiques ayant trait à l'environnement.

PARTICIPATION AU FESTIVAL « DE L'ÉCRIT À L'ÉCRAN »

Le festival « De l'écrit à l'écran » s'est tenu du 18 au 24 septembre à Montélimar. Petits et grands de l'école publique Émile Loubet de Marsanne ont pu y prendre part. Les classes de maternelle et CP ont pu prendre le bus jusqu'à Montélimar afin de visionner cinq dessins animés, sur les thématiques de la nature, de l'entraide et de la famille. En fin de séance, les élèves ont pu échanger avec les organisateurs sur la manière dont on crée un dessin animé. En classe, les élèves vont pouvoir l'expérimenter. Les classes de CE1-CE2 et de CM1-CM2 se sont également rendues aux côtés des Templiers pour assister à la projection du film d'animation : « Jacob et les chiens qui parlent ». C'est un conte optimiste qui porte une réflexion sur un monde connecté, la protection des espaces verts et du patrimoine. Cette séance a fait l'objet d'un travail en classe, axé sur l'environnement, la vie futuriste et les villes utopiques.



PRODUCTION D'UN FILM D'ANIMATION

La classe des Grandes Sections et des CP, après les vacances de Toussaint, va produire un court film d'animation, avec l'intervention de « L'équipée » association basée à la Cartoucherie. L'équipée est le pôle « éducation » des studios Folimage. La classe sera initiée aux illusions d'optiques, cinétiques, dans un premier temps ; ensuite les élèves vont fabriquer le scénario, les décors pour construire un film d'animation. Ce sera sûrement une grande première pour tous les enfants !

CAFÉS LITTÉRAIRES

Rencontre avec l'illustratrice Judith Gueyfier



Le jeudi 3 octobre, les élèves de la classe de CE1-CE2 de l'école Émile Loubet ont eu la chance de rencontrer l'illustratrice Judith Gueyfier dans le cadre des Cafés littéraires.

C'est à la bibliothèque de Marsanne que les élèves ont pu échanger avec l'illustratrice sur sa pratique professionnelle, son parcours, ses sources d'inspirations et les étapes de fabrication d'un album.

Judith Gueyfier a époustoufflé les enfants en créant, sous leurs yeux, un portrait de jeune fille.

Cela a été un riche moment pour tous. Après avoir siroté le verre offert par l'équipe de la bibliothèque, les enfants ont réalisé une frise collective sur le thème de la nature.

Une belle rencontre qui aura permis aux élèves de comprendre le travail et la richesse qui se cachent dans chaque album.

LES ÉLÈVES DE CM1/CM2 À BUIS-LES-BARONNIES : EN ROUTE POUR L'AVENTURE !

La classe de CM1/CM2 de l'école Émile Loubet va découvrir la nature à Buis-les-Baronnies, dans le sud de la Drôme (à environ 2 h de bus de Marsanne). Les élèves sont ravis ! Ils ne sont encore jamais partis en séjour !

Ils logeront 4 jours au centre « la Fontaine d'Annibal », du 2 au 5 juin 2020. Ils exploreront la nature : observer les animaux, les insectes et les oiseaux, repérer leurs traces, apprendre à les reconnaître, découvrir des plantes locales et comestibles, étudier tous les éléments de la nature, se promener en montagne et observer le paysage, etc.

Ça va être incroyable ! Les élèves attendent avec impatience le jour J ! Cette belle aventure est possible grâce aux subventions de la marie de Marsanne, de l'APE et de la coopérative scolaire, un grand merci à tous !



LA CANTINE SCOLAIRE

Une réflexion a été menée autour de la restauration scolaire de l'école Émile Loubet.

En partenariat avec « Agribio Drôme », quelques élus municipaux ont décidé de proposer une nourriture plus centrée sur du labellisé et du local. Après différentes comparaisons, nous avons sélectionné l'entreprise « Terre de Cuisine ».

Parmi leurs propositions, nous avons choisi d'avoir au moins deux composantes bio par repas, un repas totalement bio par semaine et un repas végétarien par semaine (ce qui devra s'appliquer dès le 1^{er} novembre 2019 dans les établissements de restauration scolaire, loi Egalim).

Les marchandises sont soit labellisées, soit bio, et sont 100 % origine France. « Terre de Cuisine » implantée à Romans et à Avignon travaille surtout avec la région Rhône-Alpes, l'école Émile Loubet sera approvisionnée par la filiale de Romans.

Nous avons privilégié la qualité de certains produits, comme par exemple, des volailles 100 % bio.

Presque tous les légumes sont frais et travaillés par « Terre de cuisine ». Le pain est toujours fourni par notre boulangerie Maison Clapot.

Il ne reste plus que le suivi qualitatif de cette proposition ; ainsi, de temps en temps nous allons manger au restaurant scolaire pour vérifier notre cahier des charges.

Une réflexion a été aussi menée sur le transport et le réchauffement des plats proposés : ainsi, nous souhaitons à long terme l'utilisation exclusive des bacs gastro en aluminium et ainsi enlever tout plastique dans notre chaîne de transport.

APE ÉCOLE ÉMILE LOUBET

L'association des parents d'élèves de l'école publique Émile Loubet vous présente son nouveau bureau :

- Présidente : Laetitia Basset
- Vice-présidente : Marion Pebernet
- Trésorière : Nathalie Rouyer
- Vice-trésorière : Stéphanie Boros
- Secrétaire : Lore Simiand
- Vice-secrétaire : Audrey Chastel

Vous trouverez ci-après les dates des manifestations prévues pour cette année.

- Le samedi 1^{er} décembre 2019 : Bourse aux jouets et puériculture à l'Espace des Buis.
- Les 14 et 15 décembre 2019 : retrouvez-nous lors du marché de Noël pour des gourmandises et décorations.
- Le samedi 15 février 2020 : soirée repas avec ambiance.
- Le samedi 4 avril 2020 : fête du vélo à l'Espace des Buis, participation des maîtresses et du club de vélos de Marsanne (les amis cyclos marsannais).

LA RENTRÉE

À L'ÉCOLE JEANNE D'ARC

Les enfants de l'école Jeanne d'Arc ont fait une belle rentrée sous le soleil. Tous étaient bien contents de se retrouver et de découvrir leur nouvelle classe.

L'équipe compte deux nouvelles personnes en tant qu'AVS, Isabelle et Véronique qui viennent compléter l'équipe déjà en place. L'APEL avait organisé le traditionnel « café croissant » afin d'accueillir les nouvelles familles et de permettre à chacun de faire une rentrée en douceur, sans stress.

Les enfants de la classe maternelle ont découvert de nouveaux véhicules dans la cour grâce aux actions des parents d'élèves qui ont permis ce nouvel achat, merci à eux ! Les enfants de la classe de

CE2/CM1 ont, quant à eux découvert de nouveaux bureaux et chaises.

Le vendredi 13 septembre, après la réunion de rentrée générale et l'assemblée générale de l'APEL, les familles se sont retrouvées lors d'une première soirée « Houblon/Saucisson », organisée par l'APEL.

Petits et grands ont pu bouger aux rythmes des cuivres et percussions de la « Bamba Étoilienne » qui sont venus animer notre petite soirée très conviviale.

En juin dernier, nous avons reçu le label « éco école » grâce à la participation de chacun, enfants, parents et membres de l'équipe autour de l'alimentation.



Cette année nous renouvelerons notre demande mais cette fois nous travaillerons en classe et en conseil d'école autour du thème de la gestion des déchets.

L'équipe école.

À MOTS PERCHÉS

Nous accueillons au sein de notre association les enfants du CP au CM2 scolarisés sur Marsanne pour une aide aux devoirs du soir.

Notre équipe se compose de huit bénévoles, chaque adulte encadre ou peut encadrer suivant les besoins soit un enfant, soit deux enfants.

Chaque bénévole fait un point avec les parents de l'enfant en fin de séance pour les informer du travail fait ou ce qui reste à revoir.

Une cotisation annuelle de 15 euros par famille est demandée aux parents.

Pour impliquer plus l'enfant, il doit, chaque fois qu'il vient, mettre 20 centimes dans une tirelire, c'est très symbolique et ils adorent. Cet argent, avec la subvention de la Mairie, nous aide à acheter les fournitures et matériel nécessaires au bon fonctionnement de l'association.

Nous partageons avec les enfants des moments récréatifs, comme le goûter de Noël, le pique-nique de fin d'année.

Les temps d'accueil se font : les mardis et vendredi de 17 h à 18 h à la salle des Jonquilles, sauf pendant les vacances scolaires.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

Annie Ponvianne : 06 15 02 86 52 ou 04 74 90 33 56 - Marie-José Perret : 04 75 90 31 97



LES FESTIVITÉS DU COMITÉ DES FÊTES

Nous avons placé notre **fête du 1^{er} mai** sous le signe du Printemps. Bien nous en a pris car ce fut le plus beau jour du mois. Les familles ont pu profiter de toutes les animations gratuites que nous avons mises à leur disposition : balade en poney dans le village, mini ferme, jeux en bois géants et combat de sumo.



Dans les rues, l'annonce du printemps battait son plein : de petites charettes fleuries par nos bénévoles étaient tirées par une quinzaine de Marsannais volontaires. Leurs tuniques blanches et guêtres vertes, confectionnées par Élise



Hugon, Présidente du Club Marsannais Féminin, n'étaient pas sans rappeler le muguet. Les enfants du cortège, au rythme de la sémillante Banda Pekno Parade, distribuaient le muguet aux passants ravis.

Dans les rues, les traditionnelles ventes des artisans de la Drôme et la restauration rapide ont régalé nos amateurs de créativité et de gourmandise. L'étal de



fleurs et de plantes potagères a comme chaque année eu ses inconditionnels.

Puis la **fête du 14 et 15 août** a débuté par la présentation de métiers anciens ainsi que de leur démonstration réalisée par APER, d'Étoile-sur-Rhône. Pour renouer avec les traditions, nous avons commencé la soirée du 14 août par un dîner « Jambalaya » plat emblématique de la Louisiane, accueillant plus de 250 personnes au cœur du village. L'orchestre Shamane prit le relais, activant les meilleurs standards musicaux.

Tôt le matin du 15 août, plus de 170 exposants ont investi leur emplacement, La banda Bal En C se posta à différents endroits de la brocante pour jouer sa douce musique brésilienne. La soirée se clôtura en rythme avec le DJ Sound Melody.

Je remercie la mairie d'avoir grandement contribué à la réalisation des soirées musicales.

Cette fête des 14 et 15 août fut très réussie et je ne peux m'empêcher de féliciter les bénévoles présents pour leur efficacité et leur bonne humeur.

Virginie Dorgeville
Présidente du Comité des Fêtes



ZAMM

ZACADE ACTION MUSIQUE MARSANNE

Fondée début 2012 par une équipe de passionnés de musique, à l'initiative de la mairie de Marsanne, après une première édition « test » du « Ze Fiestival » réussie fin 2011, l'association ZAMM s'est depuis structurée, développée et a entrepris la création et le montage de soirées concerts.

Elle est gérée aujourd'hui par un conseil d'administration de 15 personnes, dont une majorité de Marsannais, soutenue par environ 120 bénévoles qui s'investissent pour partager leur passion de la musique, des concerts et de la scène. L'association emploie une salariée administratrice à mi-temps, compte près de 200 adhérents et est soutenue par plus de 80 structures publiques, privées ou associatives locales. Depuis ses débuts, l'association a accueilli plus de 200 groupes ou formations musicales de tous styles et de tous niveaux, du débutant à la tête d'affiche internationale. En 2019 plus de 8 000 spectateurs ont participé à ses soirées. Malgré tout, du fait de coûts artistiques et de production importants, l'équilibre reste fragile et contrairement à ce que beaucoup pensent (et pour mettre les choses au point), l'association ne génère pas de bénéfices (ce n'est pas son but d'ailleurs) et ses membres ne perçoivent aucune rémunération. L'année comptable 2019 laissera apparaître un bénéfice un peu plus important qu'en 2018 ; ces deux dernières années rattrapent l'année 2017 qui était fortement déficitaire.

Les Giboulées de Marsanne / samedi 16 mars 2019 / Espace des Buis / Marsanne
Lancées en 2018 pour remplacer « Ze Saint Patrick's Night of Ze Printemps » dont le nom ne semblait plus en adéquation avec la thématique (non celtique) de la soirée, « Les Giboulées de Marsanne » s'articulent autour des esthétiques musicales très actuelles et festives : Rap, Hip hop, Reggae, Ragga, Dub, Électro, dans toutes leurs composantes. Après les excellents « L'Entourloop » qui connaissent aujourd'hui un succès international, « Pitt Poule » et « Kognitif » en 2018, cette année, la barre fut une fois de plus placée très haute avec les très réputés « Scratch Bandits Crew » (Scratch, électro, Hip-Hop, Trip-Hop), Mauresca Fracas Dub (Ragga Hip-Hop occitan) déjà invités par ZAMM en 2011, et un des phénomènes de l'année que tout le monde s'arrache aujourd'hui, le très talentueux « Rakoon » (Dub, Ska, Transe, électro). La soirée, qui a fait le plein, fut un véritable succès artistique et musical. Tous les retours sont positifs et encouragent ZAMM à persévérer dans ce sens.

L'Alternative / samedi 16 mai 2019 / Espace des Buis / Marsanne

Depuis 2015, ZAMM accueille chaque année en mai une tête d'affiche nationale ou internationale. Après Grupo Compay Secundo en 2015, Papet J (Massilia Sound System) en 2016, Sinsemilia et Lutin Bleu en 2017, et Pigalle en 2018, cette année ce sont « Les Fatals Picards » qui ont tenu le haut de l'affiche entourés de « TorV » et les belges de « Super Hérisson », la révélation de la soirée. Le succès fut également au rendez-vous et nous relançons cette soirée le samedi 16 mai 2020 avec un grand nom du rock français que tout le monde connaît. Patience !



La fête de la Musique de Marsanne / Samedi 22 juin 2019 / Centre village / Marsanne

L'évènement connaît un succès grandissant puisque, selon la presse, elle a rassemblé, cette année, à Marsanne, près de 4000 participants. C'est une grande satisfaction pour l'association ZAMM, qui organise cette animation depuis



2015 à la demande de la municipalité et de l'association des commerçants, avec de très petits moyens et qui voit son concept attirer de plus en plus de monde. Pensée au cœur du village, autour de 2 scènes principales amplifiées, mais aussi à la bibliothèque, la mairie, la rue principale avec des déambulations, elle accueille les acteurs musicaux et locaux, des animations et certains des meilleurs groupes ardéchois et drômois, tout en conservant le véritable esprit initial : « Faites de la Musique », ouverte à ceux qui ont envie de partager. Quelque peu débordée sur la partie restauration publique, malgré toutes les prévisions établies, l'association ZAMM envisage pour 2020, de faire appel à des stands alimentaires extérieurs en soutien.



Photo
Fabien
Irgadian



Ze Festival 9 / du jeudi 12 au samedi 14 septembre 2019 / Espace des Buis / Marsanne

Ze Festival est le point d'orgue de l'association ZAMM, son évènement majeur, mais aussi le plus ambitieux, avec un budget de près de 70 000 € et une programmation digne d'une grande ville. Là aussi, le succès fut au rendez-vous avec une réputation grandissante au point de mobiliser les amateurs de bonnes musiques du secteur et des publics venant de loin, de régions extérieures, qui font le déplacement pour l'occasion. L'association ZAMM organise chaque soirée du festival autour d'une esthétique spécifique touchant chacune son public, l'ensemble du festival correspondant ainsi aux attentes les plus élargies pour toutes les populations d'amateurs de concerts, toujours dans le cadre des musiques actuelles. Le jeudi après-midi propose un spectacle jeune offert aux scolaires de Marsanne par notre partenaire RES et ZAMM. Le jeudi soir est une animation avec un grand jeu musical « Ze Big Blind Test ». Le vendredi soir, autour d'esthétiques très actuelles, qui accueillait cette année « La P'tite Fumée (Natural Transe), Neg'Marrons (Hip-Hop), Manudigital (Reggae digital), MOKO (Electro Bass Punk Rock) et Krak in Dub (Dub) était



Photo Fabien Irgadian

complet. Le samedi soir, plus ouvert à toutes les générations, avec de la chanson, de la world et du rock, recevait Gnawa Diffusion (Chââbi, gnawa, Raï, ...), Les Yeux d'la Tête (Chanson rock festive), Kapellmeister (Rock'n Roll) et Guerilla Poubelle (Punk rock) était également quasi complète. Ze Festival c'est 8 mois de préparations, 12 jours d'efforts, cent bénévoles mobilisés (et des milliers d'heures de bénévolat), le soutien de plus de 80 partenaires, publics, privés ou associatifs. C'est une grande satisfaction pour l'équipe organisatrice, les bénévoles et les partenaires de l'association ZAMM de voir le public répondre présent en nombre.

C'est une très bonne année 2019 pour ZAMM, avec 4 évènements organisés, tous couronnés de succès, et très peu de problèmes signalés, seulement quelques actes d'incivilité, sans gravité, imputables à quelques individus isolés. En 2019 ZAMM a encore fait preuve d'une maîtrise parfaite de son activité. Après deux années difficiles financièrement, la structure retrouve une trésorerie permettant d'envisager 2020 sous les meilleurs auspices. La programmation des futurs évènements est en cours et nous pouvons déjà annoncer, de grands noms de la musique, même s'il est encore trop tôt pour les dévoiler aujourd'hui.

À venir : (Sous réserve de modifications) :

Samedi 14 mars 2020 : « Les Giboulées de Marsanne 3 »

Daddy Mory (Reggae Ragga Hip-Hop) + Kanka (Dub Dub-Stepper)

+ Al Tarba et Senbeï (Abstract Electro Hip-Hop)

Samedi 16 mai 2020 :

« L'Alternative (Soirée Rock) »

Elmer Food Beat + Mayor + Eléments

Samedi 20 juin 2020 :

« Fête de la Musique »

10 spectacles minimum au centre village

Du jeudi 17 au samedi 19

septembre 2020 :

« Ze Festival N° 10 »



Photo Christophe Rostaing

Remerciements

L'équipe ZAMM tient à remercier tous ceux qui, par leur présence et/ou leur soutien, humainement et/ou financièrement et/ou en prêt de matériel et/ou en relais de communication ont contribué à cette belle réussite :

L'équipe organisatrice reconnaissante : Maryline, Anne Cécile, Nathalie, Agnès, Amandine, Maeva, Emmanuelle, Dieter, Stéphane, Yann, Yoann, Bertrand, Max, Corentin, Cyril, Cyril, Nicolas, Fabrice. (Avec nos excuses pour les éventuels oubliés).

Informations complémentaires : www.zefestival.net

Association ZAMM (Zacade Action Musique Marsanne)

Siège : Mairie, Rue Albin Davin, 26740 Marsanne (asso.zamm@gmail.com)

Siret : 750 517 542 000 15 / APE : 9001 Z / Licences de spectacles : 2-1057431 & 3-1057432

MJC

ACTIVITÉS ET GALA DE DANSE

L'année 2019 a été une très bonne année. Nous avons eu 230 adhérents de tous les âges et de toutes les communes aux alentours.

À Noël, la MJC a eu le plaisir de participer au marché de Noël du village qui est toujours une grande réussite.

Au cours d'année, un stage de self défense a eu lieu au gymnase de Cléon. Il a permis à une dizaine de personnes de s'initier aux premiers réflexes en cas d'agression. Il a été très apprécié.

L'année s'est clôturée avec les représentations des cours de théâtre-impro et de danse. Axel Van Exter avec ses élèves ont proposé « les savantes ridicules ». Les danseurs de 4 ans et plus, ont proposé avec Ludivine Tachaires Farcy un spectacle très émouvant sur le cinéma, « Silence, on tourne ». Un public nombreux était au rendez-vous.

Pour cette nouvelle saison, le dessin pour les enfants est de retour. Il est dirigé par une personne jeune et dynamique, Marie. La danse diversifie ses cours avec un cours de danse de barre à terre.

Suite aux succès du Pilates, un deuxième cours est prévu le vendredi matin à 9 h 15.

De nombreuses personnes ont trouvé une activité pour s'épanouir, se divertir : allemand, dessin, danse jazz et classique, échec, gym sur chaise, magie, multi-sports, pilates et stretching postural, qi-gong, salsa, scrabble, théâtre et improvisation, yoga.

La MJC prévoit une vente de pognes en novembre, un stage de danse le 14 décembre, son week-end le 19-20 et 21 juin 2020. Pour plus d'informations, Lydie Legall est présente le jeudi matin de 9 h à 12 h à la MJC ou vous pouvez nous joindre au 06 70 64 81 93 / 06 88 38 09 18 / 06 83 56 25 66 / mjc.marsanne@gmail.com. www.mjc-marsanne.com

GALA DE DANSE DE LA MJC

« Un très beau gala »,
« Superbe »,
« magnifique »,
« un vrai régal »

tels furent les qualificatifs entendus à la sortie du spectacle de ce week-end donné par une école de danse de la MJC de Marsanne. Ludivine Tachaires Farcy (professeure de danse diplômée d'État, formation CREPS de Montpellier) avait laissé l'avant scène à trois de ses élèves Fanny, Romane et Solana présentant leur solo et à Lola et son partenaire comme s'ils passaient un casting pour le cinéma.

La salle des Buis devient alors un lieu de tournage et le « metteur en scène » et les accessoiristes de la soirée mettent le public dans une ambiance « SILENCE ! ON DANSE ».

Les rideaux rouges s'ouvrent sur un écran de fond de scène où défile un texte écrit par la chorégraphe et toute une école de danse vêtue de blanc apparaît à l'arrière du public.

Les musiques de films s'enchaînent...

Harry Potter... Edward aux mains d'argent... Les temps modernes avec Charlie Chaplin... James Bond... met au centre de la danse les deux garçons de l'école. Des chorégraphies festives avec Ghostbusters... Pretty Woman... Men in black... Suicid squad... Chicago... Sexy dance, mêlant ballerines classiques sur leurs pointes et danseuses de modern jazz à tendance Street jazz, regroupent les plus grandes élèves de l'école.

Des passages féériques avec Casse Noisette et les quatre royaumes... Le grand bleu... Titanic... Les uns et les autres avec le célèbre Boléro de Ravel.

Des moments émouvants pour Philadelphia... Midnigth express... 50 nuances de Grey... Au bout des doigts, joué au piano par Marie-Lyse, met en valeur les petites ballerines en tutus...



Photos Le Horla
et Marie Desmarez

De la poésie avec Gladiator où le niveau technique de l'école de danse est mis en valeur... La famille Bélier inspirée par le langage des signes avec la chanson « je vole » interprétée par Aurore et accompagnée au piano... le duo d'Intouchables où Fanny, en fauteuil roulant, danse avec Ludivine.

Des chorégraphies, mélangeant figures de gymnastique, figures Hip Hop et portés, apportent un plus à la danse. Un public conquis qui ne manquera pas de gratifier tous les danseurs de chaleureux applaudissements...

Pour conclure la soirée, l'équipe de la MJC avait prévu une belle surprise à leur professeure : le « metteur en scène » procède à la nomination des Oscars et nomme Ludivine « meilleure chorégraphe » lui offrant une belle statuette en sucre et un clap de cinéma en chocolat !

L'émotion est présente...

Les co-présidentes de la MJC remerciant toutes les personnes ayant participé de près ou de loin à la réalisation de ce spectacle, rappellent le rendez-vous du mardi 25 juin à 17 h où un goûter mettra fin à cette belle année de danse.



Les cours sont dispensés les mardis, mercredis, jeudis à la salle du Cartonage.

Renseignements et inscriptions, à la MJC de Marsanne le jeudi matin ou par téléphone au : 06 70 64 81 93 - 06 83 56 25 66 - 06 87 20 10 03

Par mail : mjc.marsanne@gmail.com
Sur Facebook : EVIDANSE-DANSE AVEC LODI

CLUB MARSANNAIS D'ACTIVITÉS FÉMININES

Le Club d'activités féminines poursuit ses activités tous les mardis après-midi à la salle des Jonquilles.

Le nombre des participantes reste stable, même en légère augmentation. Ce sont 20 personnes qui s'installent autour d'une grande table pour confectionner pulls, bonnets, écharpes, couvertures, etc. pour des œuvres humanitaires, ainsi que des bandes pour les lépreux...

L'ambiance y est très conviviale et chaque anniversaire est fêté autour de pâtisseries diverses, etc.

Pour cette fin d'année, il est prévu l'assemblée générale le mardi 12 novembre. Les samedi 30 novembre et dimanche 1^{er} décembre, il y aura deux journées de portes ouvertes avec une exposition-vente de travaux réalisés par les adhérentes.

Le Club participera au Téléthon avec bien sûr des travaux réalisés par ses soins, entre autre un fil rouge tricoté de différentes couleurs dont il faudra trouver la longueur.

L'année se terminera par un repas de Noël pris au restaurant.

MAD POKER

UNE QUATRIÈME ÉDITION DU MAIN EVENT EXCEPTIONNELLE !!!

Fin de cette quatrième édition du Mad Main Event. Un énorme merci à nos bénévoles pour l'organisation et la restauration !

Un gros bravo à notre équipe de TD de choc (Marilyn Buoso et Marvin Correia) pour leur professionnalisme et leur gentillesse !

Et un gros GG aux 150 joueurs venus de partout (Lyon, Grenoble, Marseille Ardèche, Paris, Cherbourg !!!... et Drôme bien sûr). C'était pour nous le field parfait : pas une tension, juste des gens venus partager leur passion dans le plaisir et la bonne humeur : bravo à vous mesdames et messieurs pour cela... c'est pour cet esprit là que ce club a été créé !

À l'année prochaine pour une 5^e édition !



ITÉ&M

7^E ÉDITION DU MONDIAL DE CATCH-IMPRO

La 7^e édition, déjà, du Mondial de Catch-Impro s'est déroulée à la salle des Buis au mois de mai dernier...

Évènement désormais incontournable des prémices de l'été, il a connu un très large succès et a couronné pour la troisième fois l'équipe de Belgique emmenée par Gaëtan Bayot et Greg Baumann.

Ils emportent donc définitivement l'ancienne ceinture « Ité&m », feu trophée « Gay-Ragiste » du nom de la première équipe d'outre-Quévrain à être venue faire découvrir l'improvisation théâtrale dans nos belles contrées... les fans de la première heure se souviennent avec nostalgie des premiers spectacles qui avaient lieu sur les terrasses de nos brasseries locales.

La prochaine édition verra donc l'apparition de la toute nouvelle ceinture ! Elle sera décernée à la prochaine nation à remporter trois fois le tournoi ! Fabricquée dans l'atelier de notre maître

du cuir marsannais, j'ai nommé Patrice Vabre, elle portera désormais le nom de « Trophée GB » ; hommage à peine appuyé aux initiales communes de nos deux valeureux et sympathiques belges !

Le 8^e épisode de ce Mondial est d'ores et déjà annoncé du **20 au 24 mai prochain !**

Le Québec, la Suisse et bien sûr les champions en titre, la Belgique, ont déjà confirmé leur retour !

Tous à la salle des Buis ! Et pour les plus impatients, les qualifications qui désigneront l'équipe de France auront lieu de janvier à mars dans toutes les banlieues de Marsanne telles que Montélimar, Le Pouzin, Grâne ou encore Alixan.

Informations sur la page Facebook Ité&m.



LES PATCHOULINES

EXPOSITIONS, JOURNÉE DE L'AMITIÉ ET RENCONTRES...

En septembre-octobre 2018, l'**exposition** de notre travail sur deux ans a connu un vif succès à la hauteur de nos espérances.

Décembre 2018 : notre **loto** organisé à la maison de retraite, a ravi les seniors avec nos cadeaux.

Janvier 2019 : nous avons reçu Karine Larivière pour une **démonstration de broderie avec perles et rubans**.

Mars 2019 : notre **Journée de l'Amitié** où 25 clubs et plus de 100 personnes ont partagé avec nous, leur savoir-faire et échangé de nouvelles techniques.

Toute l'année, les Patchoulines participent aux journées de l'amitié dans les autres clubs, Savasse, Montélimar, Chabeuil, Donzère, Espeluche, Sainte-Jalle, Valréas, Pont-Saint-Esprit, Saint-Restitut.

Nous avons visité les **expositions** de nos consœurs à Chabeuil, Donzère, Saint-Didier-sous-Aubenas, Villeneuve-les-Avignon, Rosières, etc.



Été 2019 : nous avons continué de nous réunir pour avancer nos ouvrages ou en démarrer d'autres.

Septembre 2019 : nous avons repris assidument notre activité.

Décembre 2019 : notre traditionnel **loto** à la maison de retraite avec les seniors.

27 mars 2020 : notre **journée de l'amitié**, à la salle des Buis, de 9 h à 17 h, non-stop avec un repas partagé.

Du 1^{er} au 5 octobre 2020 : l'**exposition** de nos créations, à la salle des Buis, de 10 h à 18 h. Nous espérons offrir beaucoup plus et encore mieux.

Si vous êtes intéressées par nos activités, n'hésitez pas à nous rejoindre, même débutantes. Nous nous réunissons tous les mercredis, de 9 h 30 à 16 h 30, avec le repas tiré du panier et tous les vendredis de 13 h 30 à 16 h 30.

Contactez Marie Françoise Lafond (présidente) :
06 48 08 87 32 ou 04 75 90 30 80 - E-mail : da.laf@wanadoo.fr



BATTERIE FANFARE DE MARSANNE

Depuis deux ans nous mettons tout en œuvre pour faire de la musique variée et entraînante (valse, boléro...) et ce grâce à nos chefs André et Myriam qui s'investissent énormément pour le bien du groupe et nous leur en sommes très reconnaissants !

Nous jouons de nouveaux morceaux comme « bella ciao, Magic in the air, On écrit sur les murs, YMCA, Mon amant de saint Jean, Toi+moi... »

Pour le moment nous ne sommes toujours pas en mesure d'assurer un défilé, mais en revanche pour votre plus grand plaisir nous jouons en concert ou en cérémonie sur place... Et avons plein de projets pour la suite !

Nous continuons aussi de recruter des percussions tout cuivre confondu, trompette, trombone, clarinette, tous saxo...

Venez découvrir avec nous les joies de la musique tous les lundis à partir de 20 h 30 jusqu'à 22 h 00, des cours de solfège et d'instrument sont gratuits pour les musiciens jouant à la société. Formateur André pour les trompettes et barytons... et Myriam pour tous les saxophones, les vendredis de 16 h 00 à 19 h 00...

Animations auxquelles nous avons participé :

- Samedi 16 novembre : soirée gardianne dansante
- Samedi 23 et dimanche 24 novembre : Sainte Cécile, 2 concerts gratuits.

Venez nous rejoindre, ambiance familiale assurée.



AMIS DU VIEUX MARSANNE

ENCORE UNE ANNÉE RICHE EN ÉVÈNEMENTS !

En premier lieu des animations dont tous les bénéficiaires ont été versés au fond ouvert pour la sauvegarde de Saint-Félix :

- Le 17 février une soirée lecture qui a clos notre série d'activités autour de la mémoire des poilus de 14/18.
- Le 6 avril concert du groupe vocal « Chayera ».
- Le 14 juillet journée « Les Arts Perchés » en collaboration avec la commission culture du conseil municipal.
- Conférences de Michèle Bois : « Marsanne en légendes et histoire », « Le jeu de paume, à Marsanne et dans la Drôme ».

Au printemps nous avons suivi avec beaucoup d'intérêt les travaux des élèves de l'École nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble. Travaux qui ouvrent des perspectives très intéressantes sur le futur de notre village.

Le 18 avril nous avons participé à l'Assemblée Générale de la Société de Sauvegarde du Patrimoine de la Drôme. Société qui nous apporte un soutien indéfectible dans toutes nos actions. Nous en remercions chaleureusement le Président Christian Duforet. Du 8 au 22 juillet nous avons également tenu une belle exposition de photos enrichie par des documents inédits issus des archives communales ou de la famille De Montluisant.

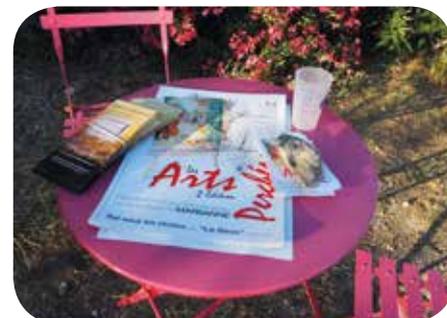
Le 21 septembre une promenade commentée nous a permis d'expliquer à un public intéressé les mystères du Tripoli et de découvrir les traces de son exploitation dans la forêt.

Enfin deux gros chantiers ont mobilisé nos forces :

- Saint-Félix dont nous suivons de près l'évolution du dossier avec les élus. Dans le souci d'alléger au maximum la charge financière à assurer par le budget communal après subventions, nous avons monté un solide dossier d'appel à mécénat. Ceci a débouché le 21 septembre par la signature d'une convention avec la « Fondation du Patrimoine » habilitée à recevoir des fonds et émettre les reçus fiscaux ouvrant droit à des réductions d'impôts.
www.fondation-patrimoine.org/61578.

- La rédaction d'un ouvrage sur Marsanne au XIX^e a été entreprise. La richesse des archives de la commune et de la famille De Montluisant a motivé une équipe de passionnés pour s'atteler à cette énorme tâche. L'objectif est de réaliser un ouvrage très précis et largement illustré par des documents originaux et souvent inédits. L'ouvrage devrait être terminé au cours du second semestre 2020. Il sera possible d'en réserver des tirages à prix réduit par une souscription lancée dans le courant de l'été prochain.

Après tout cet enthousiasme, un regret. L'équipe de bénévoles bricoleurs qui avait réalisé de nombreux travaux ces dernières années a beaucoup vieilli et n'est plus en mesure d'assurer les



Journée « Les Arts perchés ».

tâches d'entretien et d'amélioration de notre patrimoine. Une relève est absolument nécessaire.

Contactez l'association :

Email : amisvieuxmarsanne@outlook.fr

Téléphone : 04 75 90 31 67

Membre de l'association :

Présidente : Nicole Klawitter



Le groupe vocal « Chayera ».



E IL PIANO VA

NOTRE PIANO MIGRATEUR NE S'ARRÊTE PLUS !

Été 2019, entre tournées, concerts et ateliers, le Bechstein, piano migrateur et Sylvie la pianiste ont pu se poser à Marsanne, accueillis du 4 au 7 juillet salle du Cartonnage pour notre traditionnel stage de piano, consacré cette année à la musique pour deux pianos.

Ce travail a pu se faire avec l'aide bienveillante d'habitants de Marsanne, ouvrant leurs maisons ou prêtant leurs pianos. Un grand merci à Monique, à Sylvie sa voisine, à Jean-François et à Louis. En final, il a été proposé une restitution du travail, instant musical de partage convivial avec parents, amis, voisins et passants... attirés par les échos de Bach et Mozart.

Notre projet de reprendre la route des Communautés d'Emmaüs avec lesquelles notre collaboration s'approfondit d'année en année s'est réalisé courant juin de cette année en transportant de Montauban à Angers et Quimperlé notre création Opera Càmera, opéra de chambre pour une chanteuse lyrique, un comédien et

une pianiste, d'après le Don Giovanni de Mozart et Da Ponte. À chaque rencontre, notre petit opéra renaissait dans un nouveau décor puisé dans les richesses du bric-à-brac d'Emmaüs, avec de nouveaux techniciens pris parmi les compagnons. Tant de connivence a induit l'idée de poursuivre en résidence dans une communauté et avec les Compagnons, notre nouvelle création pour 2020, en cours d'élaboration sous l'impulsion artistique de la pianiste Sylvie Sagot-Duvaux.

Parmi nos autres actions de transmission et de partage de la musique autour du piano migrateur, renouvellement pour la troisième et dernière année d'un atelier « une autre histoire de la musique » dans les quartiers prioritaires de Montélimar à l'été 2019 et vacances de la Toussaint, ateliers d'écoute musicale et peinture, dans le cadre d'un contrat Politique de la Ville.

E il piano va remercie sincèrement pour leur soutien, les structures publiques d'État ou territoriales dont la commune de Marsanne pour son aide annuelle, mais aussi les adhérents, bénévoles, donateurs. Ces contributions nous aident



à réaliser notre objectif primordial de permettre à tous, sans exclusion, sans discrimination, l'accès à la musique vivante, à son potentiel de joie et de réconfort. Si vous partagez ce besoin, si vous ressentez cette urgence, contactez-nous, rejoignez-nous.

Contacts :

Courrier : Mairie de Marsanne qui abrite notre siège social.

eilpianova@gmail.com

Secrétariat de l'association :

04 75 62 26 45

LIBERTEXTE

L'association marsannaise autour du livre en papier, a franchi ce printemps sa 7^e année de présence au village.

Un « âge de raison », réjouissant au vu de l'importance d'un lieu culturel au cœur de notre cité. L'année 2020, attendue avec impatience, sera à n'en pas douter, une date charnière pour son développement et son apport à l'offre culturelle déjà riche du paysage marsannais.

La boutique, ouverte 7/7 pendant l'été, vous accueille maintenant du jeudi au dimanche, toute la journée jusqu'à la fin de l'année. Elle sera fermée en janvier et février 2020.

Chaque dernier samedi du mois à 15 heures, des lectures publiques ouvertes à toutes et tous sont organisées.

philosophie poésie religions polars humour régionalisme
beaux-arts cartes musique photo bande dessinée
histoire théâtre films littérature jeunesse
sciences humaines arts de la table

MANIFESTATIONS DE LA CIE ET LOUNDA

- 28 avril 2019 : Journée Métais associée à la journée Internationale de la Danse (30 participants),
- 22 juin 2019 : Participation à la fête de la musique de Marsanne avec notre Flash Mob,
- 8 au 12 juillet 2019 : Stage d'été de danse (20 participants),
- 14 juillet 2019 : duo « Dans le Silence des Pierres » créé pour les Arts perchés,
- 23 septembre 2019 : reprise des ateliers chorégraphiques (tous niveaux).



COMITÉ DE JUMELAGE

MARSANNE - OBERAULA

Ce sont 33 participants, dont 8 jeunes entre 10 et 18 ans, qui ont participé au voyage à Oberaula annonçant un renouvellement important dans la structure de notre association.

Pour cette nouvelle génération, les débuts du rapprochement franco-allemand font partie de l'histoire comme le Point Alpha que nous avons visité pendant notre séjour. Et si les motivations ne sont plus les mêmes pour rejoindre le comité de jumelage, les fondamentaux restent les mêmes : apprendre mutuellement l'histoire, la culture, la façon de penser, la vision sur le monde à venir.

Notre Stammtisch mensuel (1^{er} jeudi du mois) offre parfois cette occasion – comme les voyages – dans un cadre détendu. Depuis le début en octobre 2016 le succès de cette institution allemande – transportée dans nos bars-restaurants – perdure. Nous étions encore 14 pour la « reprise » pour une quatrième année 2019-2020.

Afin de rendre plus visible notre jumelage trois panneaux sont installés aux entrées de notre village comme c'est le cas à Oberaula.

Nos activités (soirée dansante choucroute, brocante du 15 août) et les résultats obtenus nous encouragent à poursuivre ces activités en 2020.

La cinquième conférence « Parallèles » du 9 novembre sera certainement passée au moment de la parution de la Revue Municipale. Le thème est « Un jour dans l'Histoire de l'Allemagne... le 9 novembre (1918-1923-1938-1989) ».

Thomas a été contacté par la « Maison d'Europe Drôme-Ardèche » (MEDA) pour témoigner lors des manifestations pour le trentième anniversaire de la chute du mur de Berlin, sa ville natale.

Au moment où nous écrivons ces lignes nous travaillons sur une participation au « Téléthon » (6 et 7 décembre) avec d'autres comités de jumelage et la préparation du « Marché de Noël » à Marsanne (14 et 15 décembre).

En 2020 nous accueillerons nos amis d'Oberaula chez nous du 24 au 27 juillet. Le comité est aussi en train de travailler sur un échange entre les pompiers de nos deux villes du 20 au 27 juillet.

COMITE DE JUMELAGE MARSANNE - OBERAULA

5^{ème} CONFERENCE « Cycle Parallèles »

par Thomas Klawitter, Président du Comité de Jumelage

Le 9 Novembre 2019 à 20h30

SALLE DU CARTONNAGE - MARSANNE

Parking Espace des Buis PARTICIPATION LIBRE

Lors de la réunion des présidents des associations notre soirée choucroute a été arrêtée pour le week-end du 7 mars prochain.

Comme vous voyez les occasions ne manquent pas pour participer à la vie de notre village et nous comptons sur l'aide de chaque membre et de bonnes volontés pour leurs réalisations dans de bonnes conditions.



**JOYEUX NOËL ET
« GUTEN RUTSCH INS JAHR 2020 ! »**

MARSANNE « D'UN ATELIER À L'AUTRE »

RETOUR SUR LES JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART, DES 6 ET 7 AVRIL 2019

Une belle réussite pour l'édition 2019 ! La pluie s'était invitée... mais elle n'a pas découragé les visiteurs venus nombreux à la rencontre des 33 artisans d'arts présents et installés le temps d'un week-end, aux quatre coins du village.

Dix-sept lieux furent investis pour l'occasion dont les ateliers de nos artistes et artisans d'art Marsannais (l'atelier d'Éléonore, le Grenier des couleurs, la poterie le Point du jour, l'atelier de Leslie Green, l'atelier d'Hugo, l'atelier Terrahlia mais aussi les restaurants, la bibliothèque, les salles communales...



Nous sommes fiers, par ailleurs, cette année d'avoir été sélectionnés par l'INMA, l'Institut National des Métiers d'Art (parmi une centaine de candidatures) pour promouvoir les métiers d'art dans la Drôme.

Et pas moins de 17 métiers étaient représentés : bijoutier, savonnière, abat-jouriste, luthier, ébéniste, tourneur sur bois, potier, peintre, photographe, céramiste, tisserand, vitrailiste, feutrière, couturière, sculpteur, agrisculpteur, graphiste... tous exercés par des artisans passionnés venus présenter leurs dernières créations et partager leur passion avec un public toujours plus nombreux...

Dès la rentrée, toute l'équipe « D'un atelier à l'autre » s'est remise à l'ouvrage pour préparer l'édition de 2020 et vous donne rendez-vous les 11 et 12 avril prochains à la rencontre des métiers d'art au cœur du village de Marsanne !

À très vite, nous sommes impatients de vous présenter nos nouvelles créations.



À FOND LES CAGETTES



Marché SOLIDAIRE de producteurs locaux

Aux « jardins du papé »

Marsanne

A 2 kms sur la route de GRANE, aux « Bastets »



Marché animé jeudi 19 septembre de 18 heures à 21 heures et tous les 3èmes jeudi du mois



Dégustation sur place et animation avec

Venez partager un moment convivial !

Organisé par l'association à Fond les Cagettes



LES GAZELLES

9^E ÉDITION DE LA FIESTA DES GAZELLES

Merci à la Mairie de Marsanne et au comité des fêtes pour leur implication dans la réussite de la 9^e édition de la fiesta des gazelles. Nous vous donnons rendez-vous samedi 29 août 2020 pour la 10^e !

Activités à l'année :

- Chœur Salamanca ! chants du monde.
Atelier tous les mardis de 19 h à 21 h -
445 chemin des Tournesols
- Cours de stretching au dojo de Manas
- mardi de 12 h 15 à 13 h 45.

Les évènements à venir :

- Du 9 au 11 novembre : stage Voix Rythme et polyphonies à la maison du Cartonnage.
- Du 30 novembre au 1^{er} décembre : Stage Voix Circle Song et Improvisation au 445 chemin des Tournesols avec Sophie Charbit.
- Au printemps (date à définir) ce sera un stage de chant pygmée avec Érik Aliana.



lesgazelles26@gmail.com

<https://www.facebook.com/asso.lesgazelles.7>

ASSOCIATIONS SOCIALES

LE « DÉFI TÉLÉTHON »

FÊTERA SES 30 ANS EN 2020

Ses 32 membres adhérents, toujours fidèles et motivés, dépensent une énergie remarquable pour réussir l'organisation des événements.

Chaque année, un nouveau village accueillant et des centaines de bénévoles rejoignent ponctuellement notre équipe. Ces communes et bénévoles, sans qu'il n'est possible.

Le « Défi Téléthon », c'est 253 375,11 euros reversés à l'AFM depuis 1991.

Le « Défi Téléthon », c'est 29 ans de générosité, de plaisirs et d'amitié.

Pour informations ou rejoindre notre équipe :

- defi-telethon.jimdo.com
- defi.telethon26@gmail.com
- Cathy 06 30 93 96 44

Programme complet sur le site
<http://www.mairie-marsanne.fr>



RÉSIDENCE DES COTEAUX

DES NOUVELLES DU PROJET DE LOGEMENTS ADAPTÉS « LA SYMPHONIE DES VENTS »

L'Association gestionnaire de la Résidence des Coteaux de Marsanne, va construire, avec l'aide de DAH, 11 logements adaptés pour personnes âgées, sur un terrain contigu à la Maison de retraite.

Le permis de construire a été déposé en novembre 2019. Les logements et la salle d'activités devraient être livrés au cours du dernier trimestre 2021.

Une réunion d'information sera programmée au cours du deuxième semestre 2020 pour informer les personnes intéressées de l'avancée du projet et donner plus de détail sur les logements.



VIEILLIR AU VILLAGE

UNE AIDE POUR LES PERSONNES ÂGÉES



L'association Vieillir au Village de Puy-Saint-Martin, intervient sur 16 communes, et a apporté de l'aide à près de 90 personnes âgées en 2018. Votre commune fait partie de ses zones d'interventions.

Depuis 2002, l'association Vieillir au Village, reconnue d'utilité publique, organise des actions pour bien vieillir chez soi dans un environnement solidaire, et développe des services qui peuvent bénéficier d'aides financières :

- Portage de repas chauds à domicile,
- Visites à domicile,

- Transport de personnes à mobilité réduite,
- Petits services.

Par ses actions, et surtout grâce à ses réseaux d'habitants bénévoles, Vieillir au Village participe au maintien du lien relationnel entre les personnes âgées et les autres habitants du village. Notre association s'appuie actuellement sur deux salariées qui coordonnent les actions des 70 bénévoles présents dans les villages.

Notre spécificité réside dans cet important réseau de bénévoles.

Comme indiqué ci-dessus, en fonction des ressources de chacun, des aides peuvent être accordées par le Département (APA) et par les Caisses de Retraite ; notre équipe pourra vous renseigner sur ce point.

Vous pouvez nous contacter par :
Téléphone : 04 75 90 14 85
ou E-mail : vieillirauvillage@gmail.com
5 Place de la Mairie
26450 Puy-Saint-Martin
vieillirauvillage@gmail.com

Association soutenue par Carsat

Harmonia Pizza
Marsanne

PIZZAS SUR PLACE ET À EMPORTER

04 27 58 92 92 5, rue Comte de Poitiers
 06 29 33 07 97 26740 Marsanne
 Harmonia Pizza

BELCASTRO
CONSTRUCTION

Constructions neuves et rénovations

contact@belcastro-construction.com
 Tél. 06 87 10 96 59

RCCM

RUGBY CLUB DU CANTON DE MARSANNE

Le maintien de l'équipe seniors en pré-fédéral et l'arrivée d'une section féminine seniors nous obligent à rester ambitieux pour cette saison 2019-2020. Cela passe par le renforcement de l'équipe dirigeante et de celle des éducateurs où de nouvelles personnes arrivent, la poursuite du travail à l'école de rugby où le RCCM aura des licenciés dans toutes les catégories, la reconduite de l'entente avec Oval'Drôme pour les équipes des moins de quatorze aux juniors, et l'inscription de deux équipes seniors hommes et d'une équipe seniors féminine.

Pour l'école de rugby ce sont plus de 50 jeunes qui ont retrouvé leurs éducateurs pour entamer la nouvelle saison. D'abord les plus jeunes (**moins de 6 ans**) vont découvrir avec Fred Durand et Sandra Drouard, les premiers gestes du rugby sous forme de jeux où le plaisir reste la valeur essentielle. Ensuite les **moins de 8 ans** encadrés par Léna Besson, Christophe Vaudo et Lucas Brochier qui vont approfondir et commencer leurs premiers tournois. Puis viennent les **moins de 10 ans** entraînés par Sylvain Zanon, « Paulo » Lopez et Alain Rippert et les **moins de 12 ans** entraînés par Patrick Arnaud et Philippe Platania. Pour eux les règles changent et les tournois vont ressembler de plus en plus au Top 14... Les entraînements auront lieu au stade Elie Cester de Marsanne le mardi soir de 18 h 00 à 19 h 30.



Assemblée générale du RCCM sur la nouvelle terrasse.

Cette année les M10 et M12 auront droit à un deuxième entraînement le samedi alternativement sur les stades de Marsanne et Dieulefit. D'autre part cette année notre école de rugby s'est engagée dans une démarche de labellisation qui, avec l'aide de la FFR lui permettra d'améliorer ses prestations.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant prenez contact avec Jean Pierre Barthélémy au 06 82 24 38 09.

À partir des catégories **moins de 14 ans, de 16 et de 19**, nos jeunes sont en entente avec les clubs de Grâne, Crest et Die pour former l'Oval'Drôme et l'organisation est différente. En moins de 14 ils sont entraînés par Romain Régat, en moins de 16 par Jean Lopez, en moins de 19 par Bruno Duc, Laurent Bayens et Denis Gachet. L'entente Oval'Drôme est gérée pour le RCCM par Magali Piallat, Jérôme Dorée et Christophe Fourel.

Nos **deux équipes seniors** qui jouent à 15 sont entraînés par Serge Duc, Baptiste Arnaud, Loïc Portier, Léonce Delpied, Alain Pradon. Elles s'entraînent le mercredi et le vendredi au stade de



Le stade Elie Cester.

Marsanne. Cette année le challenge s'annonce difficile, il faudra l'engagement de tous pour arriver à se maintenir à ce niveau. Le club vise le maintien dans cette catégorie voire une qualification dans les quatre premiers de la poule. Mais rencontrer des équipes comme Dieulefit, La Voulte, Beauraupaire ou Rhône XV qui arrivent de fédérale 3, permet au public d'assister à des matchs de bon niveau avec un suspense garanti.

Notre **section « Touch rugby »** encadrée par Patricia Lopez, Patrick Giroudon et Bruno Iros permet aux amateurs d'un rugby loisirs de venir le jeudi soir pratiquer dans une atmosphère conviviale sur le stade Elie Cester et prévoit de participer à plusieurs tournois. **Pour plus de renseignements contacter la responsable Patricia Lopez.**

Enfin, cerise sur le gâteau, notre **nouvelle section féminine seniors** s'entraîne le mardi soir et le vendredi soir



Les éducateurs du RCCM.



Fête du RCCM à Saint-Marcel-les-Sauzet.



L'équipe seniors 1.



Les M6 victorieux au tournoi de Grâne.



Les M8 en action.

à Marsanne. Elle est entraînée par Cindy Reynaud. Cette équipe va participer au championnat, leurs rencontres se déroulant sous la forme de tournois triangulaires regroupant 3 équipes de 10 joueuses.

L'arbitrage est représenté dans notre club avec les présences de Laurent Manciet, arbitre fédéral, en charge des désignations des arbitres sur la zone Sud mais également du recrutement et écoles d'arbitrage de la ligue AURA, et de Thomas Lopez, arbitre stagiaire.

Nous vous invitons à suivre l'actualité sportive de notre club sur le site internet www.rugby-marsanne.fr et sur la page Facebook « RCCM rugby club du canton de Marsanne ».

En ce qui concerne les installations, encore une nouveauté, les bénévoles du club ont construit une nouvelle terrasse qui sert également à abriter une buvette extérieure afin de mieux accueillir notre fidèle public.



L'équipe des M12.



Les seniors féminines du RCCM.

Pour aider au financement et entretenir l'atmosphère de convivialité qui reste une des caractéristiques du RCCM, les dirigeants ont organisé plusieurs manifestations (vente d'huitres à Saint-Marcel-les-Sauzet, vente d'huitres de Noël à Marsanne, vente de charcuterie au club, repas choucroute à la salle des fêtes de Marsanne, loto du RCCM à la salle des fêtes de Marsanne). Ces manifestations reçoivent un très bon accueil et nous remercions encore tou(te)s les participant(e)s.

Le RCCM remercie également ses fidèles partenaires qui le soutiennent tout au long de la saison en assurant le financement indispensable à la vie du club.

Notre club est à la recherche de nouveaux sponsors, n'hésitez pas à nous contacter si votre entreprise souhaite participer à la vie du club.

Contacts utiles :

- Président : Jacquier Stéphane
pstephanejacquier@free.fr
04 75 53 23 05 - 06 99 81 09 14
- École de rugby :
Barthélémy Jean Pierre
jeanpierrebarthelemy@wanadoo.fr
06 82 24 38 09
- Entente Oval'Drôme
Magali Piallat
magali.piallat@orange.fr
06 84 93 59 73
- Seniors hommes : Serge Duc
sergeduc@chalavanduc.fr
06 64 04 25 90
- Seniors femmes : Cindy Reynaud
cindyreynaud@live.fr
06 78 67 13 57
- Touch'rugby : Lopez Patricia
jeanpatou.lopez@orange.fr
06 23 44 08 31
- Arbitrage : Laurent Manciet
lmanciet@hotmail.com
06 48 63 45 75
- Sponsoring : Christophe Fourel
christophe.fourel@ets-fourel.com
06 18 95 76 88
- Club Partenaires Entreprises :
Lagier Damien
partenaires@rugby-marsanne.fr
06 07 67 63 14

Nos animations dans la saison :

- 03/11/2019 : vente d'huitres à Saint-Marcel-les-Sauzet,
- 22/12/2019 : vente d'huitres à Marsanne,
- 05/01/2020 : vente de caillettes et boudin à Cléon d'Andran,
- 01/02/2020 : repas annuel du club à Marsanne,
- 23/02/2020 : vente de caillettes et boudin à Marsanne,
- 21/03/2020 : grand loto du club à Marsanne

Calendrier des matchs seniors à Marsanne

- 15/09/2019 : RCCM / Dieulefit
- 29/09/2019 : RCCM / La Voultre
- 13/10/2019 : RCCM / Rhône XV
- 27/10/2019 : RCCM / Vizille
- 17/11/2019 : RCCM / Crussol
- 15/12/2019 : RCCM / Bourg-Saint-Andéol
- 26/01/2020 : RCCM / Beaufort
- 16/02/2020 : RCCM / Châteauneuf-Saint Marcel
- 15/03/20 : RCCM / Eymieux

TENNIS CLUB DE MARSANNE

À VOS RAQUETTES !



Marsanne s'est doté d'un nouveau court de tennis.

Cela faisait plusieurs années que le projet était dans les cartons et il a enfin abouti au mois de juin, le nouveau court de tennis a vu le jour !

Inauguré en présence de nombreuses personnalités début septembre, parmi lesquelles nous pouvons citer M. Karim Oumeddour (conseiller départemental chargé de la jeunesse et des sports), M^{me} Mado Muraour (membre du comité Drôme Ardèche de tennis), M. le Maire, ses adjoints et conseillers municipaux, il a généré de nombreuses vocations tennistiques, puisque le nombre d'adhérents au tennis club a dépassé les prévisions les plus optimistes. Il se monte aujourd'hui à plus de 65 personnes, qui sont venues s'inscrire lors de la journée porte ouverte de juin, qui fut un franc

succès, et durant les permanences de début d'année en septembre.

Marqueur encore plus fort, l'engouement des jeunes Marsannais pour ce sport puisque pas moins de 19 d'entre eux, répartis en 3 groupes d'âge et de niveaux, prennent des cours dispensés le mercredi matin par un moniteur titulaire du brevet d'État. Les animations réalisées auprès des deux écoles du village ne sont sûrement pas étrangères à ce succès.

La journée des adhérents, organisée le 28 septembre a vu aussi se rencontrer et s'affronter, dans un esprit bon enfant, une trentaine de membres du club.

Pour finir, les adultes débutants bénéficient, le dimanche matin, de cours gratuits, donnés par des membres du bureau.

Alors avec toutes ces bonnes nouvelles, le tennis à Marsanne a de beaux jours devant lui !



BOULES

Manifestations

Dernier trimestre 2019

- Le 3 octobre à 17 h 00 : Assemblée générale.

Les A.S. Boules avec les clubs de La Coucourde, La Laupie, Malataverne

- Rencontres prévues :
 - le 20 septembre à Marsanne,
 - le 27 septembre à Malataverne,
 - le 12 octobre à La Coucourde,
 - le 19 octobre à La Laupie.

- Le 9 novembre déplacement à Sagnes-le-Goudoulet pour manger la maouche chez Chaneac.

Premier trimestre 2020

Au niveau activités purement boules, tous les Masters et Concours sont terminés, la reprise sera en avril 2020.

Des entraînements les mercredis continueront.

Il est à noter qu'au mois de janvier nous effectuerons une journée galette des rois.

Compographie

IMPRIMERIE DU FAUBOURG Depuis 1980

Grilles personnalisables au recto et possibilité de publicités au verso

TARIFS INCHANGÉS DEVIS GRATUIT



10 000
grilles
différentes

VOTRE FOURNISSEUR DE CARTONS DE LOTO

59, av. Jean-Jaurès 26200 MONTÉLIMAR
04 75 91 83 00 • paa@compographie.fr

LE TROU DE LA BALLE

SPLENDIDE ÉDITION 2019 DE L'OPEN MARSANNE STREET GOLF

L'association Le Trou de la Balle, organisait samedi 4 mai dernier, la 3^e manche du championnat de France de street golf.

Une petite centaine de joueurs, venus de partout en France se sont mesurés au sélectif parcours de 9 trous inscrit dans les ruelles, les places et les abords immédiats de notre beau village.

Une promenade ludique mais néanmoins véritable compétition qui a vu se distinguer aux trois premières places les équipes niçoise (All is Golf), parisienne (Los Golfos) et grenobloise (Havane Team) avec des scores témoignant de leurs talents tout autant que de la justesse du parcours imaginé par l'équipe du Trou de la Balle.

Pour la troisième fois, Marsanne a été le cœur français de cette discipline joyeuse et démocratique, laissant à

tous les participants de chauds souvenirs de bonne humeur, d'excellente organisation et d'accueil formidable. Merci à nos partenaires locaux ainsi qu'à la municipalité pour leur soutien efficace !

N.B. : Une équipe française, dont les joueurs étaient présents à Marsanne a été sacrée championne d'Europe en octobre lors de l'Open de Bruxelles.



Marsanne candidate pour l'organisation d'une manche du circuit européen ? Affaire à suivre...



VIE MARSANNAISE

ASSOCIATION CITOYENNE



OPPOSITION MUNICIPALE

Déjà 2020... Comme le temps passe et nous voilà à la veille des élections municipales.

Belle occasion pour *Vie Marsannaise* de faire valoir son statut d'Association Citoyenne.

Durant la mandature 2014-2020, la majorité municipale n'a eu de cesse de réprendre une vision restrictive de *Vie Marsannaise* et de la présenter comme association « d'opposition politique ».

À travers les lettres Ouvertes *Vie Marsannaise* s'exprime, communique pour donner les informations sur les projets ou interpelle sur les sujets appelant à débattre avec les habitants de ce qui va et de ce qui pourrait être amélioré ou les conséquences d'un projet (l'avenir de l'eau, le renouvellement des éoliennes, la voirie, ...). Cela dans un processus démocratique où puissent se confronter de multiples points de vue et enrichir la réflexion dans les prises de décisions des élus.

Après chaque publication de la lettre Ouverte, *Vie Marsannaise* reçoit par

mail des réactions ou des compléments d'information selon les sujets abordés et toujours beaucoup d'encouragements à poursuivre. Que nos lecteurs en soient ici remerciés, d'autant que face à l'adversité cela nous réjouit.

Aujourd'hui, nous savons que les Lettres Ouvertes sont attendues : certes par nos concitoyens, mais aussi par notre édile. Il s'en inspire pour nourrir son éditorial dans la revue municipale (cf. aux 5 derniers éditos) ou l'article dans la Tribune (cf. 29 août 2019).

En s'inscrivant dans le tissu associatif marsannais *Vie Marsannaise* agit dans le souhait d'avoir des échanges avec les acteurs politiques locaux et aspire à intéresser les citoyens et les associer à la vie communale pour tendre vers ce que *Vie Marsannaise* appelle le « bien-vivre ensemble ».

Vie Marsannaise n'a pas vocation à élaborer une liste électorale en vue des élections municipales de 2020.

Nul ne sait sur quels critères chaque électeur se basera pour apporter sa voix à la future équipe municipale, mais *Vie Marsannaise* sera attentive aux pro-

messes des candidates et candidats et attend simplement que les futurs élus mènent à bien leur programme et puissent en faire la démonstration en toute cohérence et transparence.

Et surtout n'oubliez pas que chaque citoyen peut assister au conseil municipal (sans prendre la parole). Pour rappel, depuis 2014 *Vie Marsannaise* suit les séances présidées par le maire. Le conseil dure à peine plus de 30 minutes (vous serez de retour chez vous pour le JT de 20 h ou vos séries télévisées préférées...). Il a lieu une ou deux fois par trimestre le mercredi à 19 h, (sauf exception le mardi ou le jeudi mais soumis à l'obligation de respecter le délai de convocation à 3 jours francs...). Il se tient dans la salle des mariages au 1^{er} étage, (un bémol : pas d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite malgré la loi du 11 février 2005...).

Un jour... qui sait ? On pourrait suivre le conseil en direct sur « marsanne.fr sur la chaîne YouTube Village de Marsanne ! »... Pour l'instant il est nécessaire d'y être présent en chair et en os. viemarsannaise@gmail.com

R.U.E. DU SOLEIL

LE DÉBAT C'EST NOTRE DADA ! L'IMPORTANT C'EST QUE L'ON SÈME !

Nous nous prêtons au jeu de la démocratie, nous vous proposons de faire un pas de côté pour prendre du recul, sortir de nos chemins tout tracés, discuter de nos difficultés quotidiennes et de la gestion de nos biens communs.

Lançons-nous en poétique !

Choisissons nos mots, donnons-leur du sens, réunissons-nous, dénonçons, constatons, discutons, grattons, arrosons, partageons !

Le vendredi 29 novembre, à partir de 18 h, nous présenterons notre projet associatif. Cette rencontre sera suivie de la conférence gesticulée de Christophe Abramovsky : « **Le travail est un sport collectif – Lutter contre la souffrance au travail** » au lieu culturel Le Chien Rayé à Portes-en-Valdaine.

En Drôme, quelques-unes de nos graines germent dans les centres sociaux, les collèges, les lycées, le milieu associatif et les institutions qui font appel à nos outils.

Un spectacle de Théâtre forum à destination des collégiens et des lycéens a vu le jour : « **Miroir, mon miroir, dis-moi qui je suis ?** », il sera joué principalement dans les établissements scolaires pour questionner notre besoin d'appartenance et l'acceptation de nos différences.

Nous questionnons cette année l'impact des écrans dans nos vies quotidiennes :

Comment faire pour que l'usage se fasse au bénéfice et non au détriment de la personne ?

Si vous (n')êtes (pas) un(e) geek, que vous avez éventuellement des ados, ou que vous vous sentez concerné(e), que vous aimeriez faire votre certificat d'immatriculation sans passer par Internet, que vous êtes content(e) d'avoir le WIFI dans le train, que vous ne marchez plus sans téléphoner, que vous êtes connecté(e) (ou pas), que vous voulez échanger avec une personne vivante, que votre téléphone vous sert de mémoire, que vous êtes tout simplement dépassé(e) ou curieu-x/se, ... venez !

– Conf' pop' et forum le samedi 30 novembre 2019, de 9 h à 12 h, à Crest'actif, Salle Roch Grivel

« **Connexion d'écran, extinction des sens ?** »

– Conf' pop' le vendredi 6 décembre 2019 à 18 h à la Médiathèque de Montélimar « **Plus le disque est dur, plus le cerveau est mou ?** »

– Conf' pop' le vendredi 13 décembre à 19 h à la MJC Nini Chaize, Aouste-sur-Sye

« **Peut-on résister aux charmes du numérique ?** »



Le jardin partagé de Marsanne :

Le jardin est un espace ouvert à tous. Aujourd'hui, une dizaine de participants viennent profiter de ce cadre magnifique, à l'abri du mistral où s'épanouissent les tomates, les aubergines, les salades et nos enfants ! Venez nous rencontrer et participer si vous le souhaitez. Le mercredi et le samedi matin, vous pouvez nous y croiser ! Ou au 06 62 27 36 68 pour plus d'infos ! Bienvenue à tous et toutes !

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- 13 février : Lucie COMTE,
- 16 avril : Liv GROLLEMAND,
- 7 mai : Charline HUGON,
- 17 juillet : Nolhan CHATILLON,
- 13 août : Ennio GRIFO HABRARD,
- 18 août : Charlotte LAGIER,
- 22 novembre : Mathis LAFOND.

MARIAGES

- 23 février : Nicolas GUYENET et Laurelyne WORST,
- 30 mars : Étienne JARRIAS et Annie GASCON,
- 6 avril : Corentin SORIN et Lamiss BOUJGHID,
- 8 juin : Jean-Philippe CHASSAGNE et Clodette MANOUKIAN,

- 29 juin : Simon PETITHORY et Isaline PERRIER,
- 29 juin : Charles BALLOFFET et Marion CHAUVEAU,
- 27 juillet : Maïlys BOUCHERBA et Faustine AMPRIMO.

DÉCÈS

- 15 janvier : Jeanne GRASSET,
- 26 janvier : Sylvain VIDIL,
- 31 janvier : Jean MUZZONE,
- 24 février : Henriette SCHAEFFER,
- 25 février : Claude TRONEL,
- 9 avril : Claudine DUFRANE,
- 22 mai : Alice BUDER,
- 25 mai : Maryse GALERON
- 28 mai : Éveline GALERON
- 30 mai : Bertrand CHATAIN,

- 4 juin : Marie BRETOUZE,
- 13 juin : Claudy CONDAMIN,
- 28 juin : Danielle DESCOTES,
- 12 juillet : Pierre ISSARTEL,
- 20 juillet : Louis PARIZOT,
- 21 juillet : Marcelle TRONEL,
- 16 septembre : Clara AUCOUTURIER,
- 3 octobre 2018 : Suzanne ANTHON (Suite à envoi le 5 avril 2019 en Mairie de Marsanne par la commune du lieu de décès, Fabrègues, Hérault)
- 5 octobre : Yvette MOULIN,
- 20 octobre : Ginette ARNAUD,
- 21 octobre : Jean JARRIAS,
- 8 novembre : Louis FOUREL,
- 21 novembre : Pierrette CHASTEL,
- 22 novembre : Eliane MONIER.

DÉCEMBRE 2019

- **6/7** : Téléthon organisé par le Défi Téléthon, Espace des Buis
- **14/15** : Marché de Noël par le Comité des Fêtes en Centre Village
- **31** : Réveillon par la Bizz'art Nomade

JANVIER 2020

- **11** : Banquet de L'Amicale des Sapeurs-Pompiers, Espace des Buis
- **26** : Loto de L'École Jeanne d'Arc, Espace des Buis, 14 h/18 h
- **25/26** : Stage de Danse et Voix par les Gazelles, Maison du Cartonnage

FÉVRIER 2020

- **1^{er}** : Repas annuel du Rugby Club de Marsanne, Espace des Buis, 20 h 30
Réservation au 06 99 81 09 14
- **15** : Soirée organisée par l'Association des Parents d'Élèves de l'École Émile Loubet, Espace des Buis et Maison du Cartonnage
- **18** : Assemblée générale de L'Union Marsannaise des Anciens Combattants, suivie d'un apéritif, en Mairie, Salle Justice de Paix, 18 h

MARS 2020

- **7** : Soirée Choucroute dansante organisée par le Comité de Jumelage, Espace des Buis, 20 h, Réservation : grandbaer@orange.fr
- **14** : Les Giboulées de Marsanne organisées par Zamm, Soirée de Musiques Actuelles, Espace des Buis
- **15 + 22** : Élections Municipales en Mairie
- **21** : Loto du Rugby Club de Marsanne, Espace des Buis, 20 h 30
- **27** : Journée de l'Amitié organisée par les Patchoulines, Espace des Buis
- **28** : Assemblée générale de L'Union Marsannaise des Anciens Combattants de la Drôme, Espace des Buis, à partir de 9 h, suivie d'une Commémoration à 11 h 30 au Monument aux Morts et d'un déjeuner, Espace des Buis
- **28** : Assemblée générale des Amis du Vieux Marsanne, Maison du Cartonnage, 18 h

AVRIL 2020

- **4/5** : Fête du Vélo par les Enseignants et l'Association des Parents d'Élèves de l'École Émile Loubet, Espace des Buis
- **25/26** : Stage de danse par Et Louda, Espace des Buis,
Contact/Rés. : 07 69 17 85 30
- **26** : Dépôt de Gerbe des Anciens Combattants pour la Journée Nationale du Souvenir des Victimes et Héros de la Déportation, Monument aux Morts, 11 h 30

MAI 2020

- **1^{er}** : Fête du Muguet organisée par le Comité des Fêtes en Centre Village
- **8** : Fête du Vélo organisée par les Amis Cyclos, Espace des Buis, Randonnée du Muguet à partir de 7 h. Voir le Site des Amis Cyclos Marsannais
- **8** : Commémoration du 75^e Anniversaire de la Victoire du 8 Mai 1945, Monument aux Morts, 11 h 30, suivie d'un vin d'honneur en Mairie
- **16** : Soirée Concert « L'Alternative » organisée par Zamm, Espace des Buis
- **Du 20 au 24** : 8^e Édition du Catch Improvisation organisée par Axel Van Exter (Ité&m), Espace des Buis

JUIN 2020

- **13** : Assemblée générale de « R.U.E. du Soleil », Maison du Cartonnage, 14 h
- **19** : Kermesse de L'École Émile Loubet, Espace des Buis
- **27/28** : Fête de l'École Jeanne d'Arc, Espace des Buis
- **Du 12 au 14 juin** : Gala de danse de la MJC, Espace des Buis
- **20** : Fête de la Musique organisée par Zamm en Centre Village

JUILLET 2020

- **Du 7 au 10** : Journées Métisses par Et Louda, Espace des Buis, Contact-Rés. : 07 69 17 85 30
- **14** : Commémoration de la Fête Nationale de la République Française, Monument aux Morts, 11 h 30, suivie d'un vin d'honneur en Mairie

- **Du 7 au 20** : Exposition de Photos par les Amis du Vieux Marsanne en Mairie, Salle Justice de Paix, tous les jours de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h 30
- **25/26** : Accueil des Allemands d'Oberaula par le Comité de Jumelage, Espace des Buis

AOÛT 2020

- **14/15** : Fête Votive organisée par le Comité des Fêtes, Centre Village
- **16** : Concours de Boules par l'Amicale Boule de Marsanne, Place Champs de Mars, à partir de 14 h, ouvert à tous

SEPTEMBRE 2020

- **Du 17 au 19** : Ze Fiestival 10^e Édition, Espace des Buis, Salle des Buis réservée du samedi 12 au mardi 22.

OCTOBRE 2020

- **Du 2 au 5** : Exposition par les Patchoulines, Espace des Buis
- **10/11 octobre** : Fête de la Randonnée organisée par la Fédération Française de Randonnée Drôme Ardèche, Espace des Buis, Ouvert à tous, Contact-Rés. : 06 58 01 59 75, Philippe Poirier.

NOVEMBRE 2020

- **11** : Comémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918 et Hommage à tous les Morts pour la France, suivie d'un vin d'Honneur en Mairie
- **14** : Bourse aux jouets organisée par l'Association des Parents d'Élèves de l'École Émile Loubet, Espace des Buis.

Ensemble des manifestations donné sous réserve de modifications par les organisateurs

**CINÉMA À MARSANNE
ESPACE DES BUIS**

12 décembre 2019

16 janvier • 13 février • 12 mars

16 avril • 14 mai • 18 juin



Compographie
IMPRIMERIE DU FAUBOURG Depuis 1980

10 000 grilles différentes
Grilles personnalisables au recto et possibilité de publicités au verso

TARIFS INCHANGÉS DEVIS GRATUIT

VOTRE FOURNISSEUR | 59, av. Jean-Jaurès 26200 MONTÉLIMAR
DE CARTONS DE LOTO | 04 75 91 83 00 • pao@compographie.fr



Thierry BAUBET
Géomètre Expert - Urbaniste

Rue de DION-BOUTON
Parc d'activités de Fortuneau
26200 MONTÉLIMAR

Tél : 04 75 01 39 71 - Fax : 04 75 53 72 63
E-mail : tbaubet.geometre-montelimar@orange.fr

ADRESSES ET NUMÉROS UTILES

À MARSANNE - CODE POSTAL 26740

Habitants : 1397 - Altitude 220 m

ADMINISTRATIONS

Maire : M. Thierry LHUILLIER
Mairie - 1 avenue Albin Davin
Tél. : 04 75 90 32 79
mail : secretariat@mairie-marsanne.fr
site : www.mairie-marsanne.fr
Agence postale (en mairie)
Tél. : 04 75 46 79 56

OFFICE DU TOURISME

1, Av. Albin Davin, Tél. : 04 75 90 31 59
– Fermé de novembre à mars.
– Ouvert du 29 mars au 30 juin et du 1^{er} septembre au 31 octobre du jeudi au dimanche de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30. Fermé les lundis et mardis durant cette période.
– Juillet/août du lundi au dimanche de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30, tous les jours.

CIMETIÈRE COMMUNAL

Route de Cléon d'Andran
voir en Mairie

ENSEIGNEMENT

– Groupe scolaire Émile Loubet
avenue de Baillancourt
Tél. : 04 75 90 33 37
– École Jeanne d'Arc
30 rue Jeanne d'Arc
Tél. : 04 75 90 32 75

CULTURE & LOISIRS

– Bibliothèque, 1 place Auguste Canon
Tél. : 04 75 90 37 76
– Salle des fêtes, Espace des Buis,
route de Cléon d'Andran
Voir en Mairie
– MJC, 140 chemin des Buis
Tél. : 04 75 91 05 88

GENDARMERIE Tél. : 04 75 90 30 10

SANTÉ

– Centre Hospitalier
Tél. : 04 75 53 40 00
– SAMU 26 Tél. : 15

– SMUR Montélimar
Tél. : 04 75 53 41 60
– Clinique Kennedy Tél. : 04 75 00 35 00
– Pompiers : 18
– Cabinet infirmier
16 avenue René Chartron
Tél. : 04 75 54 51 23
Valérie LAGARDE Tél. : 06 13 60 08 23
Nathalie GABION Tél. : 06 14 60 54 60
– Maison de retraite
Résidence des Coteaux
Tél. : 04 75 52 09 65
– Orthophoniste, Pascale SEMARD
Tél. : 04 75 52 66 38
– Ostéopathe, Avenue René Chartron
Étienne KAST Tél. : 06 28 49 75 46

PETITE ENFANCE

Accueil de loisirs - Cléon
– Ma poussière d'étoiles
et Croqu'soleil Tél. : 04 75 90 40 00
– Relais assistantes maternelles
Tél. : 04 75 91 00 76
– Alsh de terre à lune
Tél. : 04 75 90 17 24
La Laupie
– Ma terre câline Tél. : 04 75 46 11 97
Sauzet
– Alsh la planète enchantée
Tél. : 04 75 46 41 02

DÉCHÈTERIE LA LAUPIE

Lundi, mercredi vendredi et samedi de
9-12 h et 14-17 h 30
Tél. : 04 75 91 07 36

SPORTS

– Amicale bouliste, Mairie
– Cyclos Marsannais
Président : Sylvie Claron
Mail : sylartal@gmail.com
Tél. : 06 43 41 59 65
– RCCM - Rugby Club du canton de
Marsanne
Président : Stéphane Jacquier
Mail : pstephanejacquier@free.fr
Tél. : 06 99 81 09 14
– Gymnase G. Sauvan Cléon
Tél. : 04 75 01 42 37

COMMERCES ET SERVICES

RESTAURANTS

– Les Aubergistes, Place Auguste
Canon, ☎ 04 75 90 32 35
– Le Globe, Rue Marquise,
www.leglobe26-marsanne.fr
☎ 04 75 90 32 09
– L'Atelier, Place Émile Loubet
☎ 04 75 90 36 75
– La Cote D 1000, 1, Rue du Comte de
Poitiers, ☎ 04 75 90 37 58
– La Vivande
Route de Cléon d'Andran
☎ 04 75 51 27 53 - 06 32 65 02 69
– Harmonia Pizza
5, Rue du Comte de Poitiers
☎ 04 27 58 92 92

CAMPING des BASTETS

www.campinglesbastets.com
335, Ch. Camping ☎ 04 75 90 35 03

COMMERCES

– Boulangerie Clapot, Le Village
☎ 04 75 90 32 64
– Bijouterie Arnault, Av. Albin Davin
☎ 04 75 90 33 47
– Boucherie Tomas, 3 Av. R. Chartron
☎ 04 75 51 27 52
– VIVAL alimentation, supérette
av. René Chartron ☎ 04 75 90 34 77
– Les Jardins du Papé / Légumes bio
90 Chemin de la Prairie
Les Bastets, ☎ 06 07 60 13 95
– Le Grenier des Couleurs
Abat-jour – patine sur meuble
Rue Comte de Poitiers
☎ 06 84 86 33 00
– Le Point du Jour : faiences - poterie
Le vieux village, 3 rue Saint-Claude
☎ 04 75 90 31 06
– Tabac-presse Le Marsannais
10 Le Village, ☎ 04 75 90 32 69
– Libertexte, 3 et, 7 Av. Albin Davin
☎ 07 81 88 16 37
– Secret d'été, boutique de cadeaux,
7 av. R. Chartron, ☎ 09 51 67 52 69

COIFFEURS

– Le Studio Marsannais
Rue du Comte de Poitiers
☎ 04 75 90 32 76
– L'Hair PIN UP, 1 allée des Tilleuls Tél.
☎ 06 98 45 24 50

TAXIS

– Taxi Marsannais, pl. Auguste Canon
☎ 06 09 32 74 58
– Taxi Vincent, rue Comte de Poitiers,
☎ 06 32 06 28 58

Marsanne Info n° 11 - Décembre 2019 - Sous la responsabilité de la municipalité et d'Isabelle Comte, conseillère municipale. Sous réserve d'erreurs typographiques.
Remerciements à Marie-Agnès et Nicole D. pour la relecture ainsi qu'à toutes les associations pour leur contribution et leur participation dans la rédaction d'articles et la fourniture de photos.
Crédit photographique : DR (droits réservés).

Imprimé sur papier PEFC issu de forêts durablement gérées.

Création, Impression, Régie publicitaire : Imprimerie du Faubourg Compographie
59 avenue Jean Jaurès - 26200 Montélimar - 04 75 91 83 00 - www.compographie.fr

L'Imprimerie du Faubourg-Compographie remercie les annonceurs qui permettent la réalisation de ce bulletin municipal.



CHAUFFAGE - SANITAIRE - CLIMATISATION
ÉNERGIES RENOUVELABLES
SALLES DE BAINS - DÉPANNAGE
CHAUFFE-EAU SOLAIRE - ZINGUERIE



audigier
sautel

Tél. 04 75 01 48 48
8, avenue Gaston Vernier
P.A. du Meyrol - 26200 MONTÉLIMAR
www.audigier-sautel.com
contact@audigier-sautel.fr



Equipementier Sportif

Manu Réglain : 06 83 98 45 34
manu.newteam@gmail.com
Gautier CHARLES : 06 29 74 66 39
gautier.newteam@gmail.com

Résidence des Coteaux de Marsanne



2, rue de la Gendarmerie
26740 MARSANNE
Tél. 04 75 52 09 65
Accueil de personnes âgées à la journée
Hébergement permanent et temporaire



Retouches - Réparations - Créations - Transformations
Habillement/Ameublement - Cours de couture

Marie-Line CHAINAS
14 Chemin des cépages, 26740 MARSANNE
06.01.35.37.83
Retrouvez-moi sur  Marie-Line CHAINAS



Vos menuiseries à vos mesures

140, Route de Condillac - 26740 Sauzet - sarl.ema@orange.fr
Tél. 04 75 46 72 85 - Fax 04 75 46 71 61

Menuiseries extérieures / Intérieures BOIS - PVC - ALU



RECHERCHE TERRAINS




VALRIM
GRUPE IMMOBILIER

Bd du Président Albert Lebrun - (Face à Darty) MONTÉLIMAR
www.valrim-amenagement.com
04 75 00 75 80



Gamme standard ou sur mesure
Livraison et montage à domicile

FABRICANT CONSTRUCTEUR BOIS

Abris de jardin - Auvents
Abris d'animaux - Garages
Gloriettes - Ranges bûches
Chalets - Kiosques
Mobilier de jardin

Rue Sainte Catherine - 26270 LORIOL - Tél. : 04 75 61 36 69
loriol@foresta.fr - www.foresta.fr



Bernard Garcin
Drôménager

Installation Réparation Vente

Tél : 04 75 90 16 11

65 route de Puy-Saint-Martin 26450 CLÉON D'ANDRAN
sarl-reboul2@wanadoo.fr

TRAITEMENT DES CHARPENTES // ISOLATION DES COMBLES
NETTOYAGE ET TRAITEMENT DES TUILLES // SABLAGE
TRAITEMENT CONTRE LES CHAMPIGNONS LIGNIVORES





GIBERT
TRAITEMENT ISOLATION

injection mètre bûchage

ZAE de Champagne
25, rue Louis Gillot
07300 TOURNON-SUR-RHÔNE
Tél. 04 75 07 23 60
Fax 04 75 07 79 13

www.gibert-traitement-bois.fr
contact@gibbert.fr







BatiVal
entreprise du bâtiment

26740 SAUZET
04 75 90 36 96
contact@sarlbatiVal.com



SARL REBOUL Serge

- Création Entretien
- Parcs et Jardins
- Stades - Golfs
- Elagage toutes hauteurs
- Rabotage de souche

Tél. 04 75 46 75 64 26740 SAUZET

ROYNAC



JOLY Bernard
06 89 37 60 10

Terrassement Assainissement
Aménagement extérieur
Béton décoratif

AGENCE M & V AUTOMOBILE  

Mécanique - Carrosserie
Vente véhicules neufs et d'occasions
Réparateurs de véhicules électriques et hybrides
Véhicules de remplacement pour toute réparation

Tarifs préférentiels sur pneus

753, route de Crest - 26740 SAUZET
renaultmvauto@orange.fr
04 75 46 71 70



RENAULT RENT
LOCATION DE VÉHICULES 

SIC-OIT 

La fidélité une affaire de cœur



Roynac : 04 75 90 11 32 - Chabeuil : 04 75 59 03 55
Pierrelatte : 04 75 51 30 50

École de Conduite Jean FILAK

Formation poids lourd et super lourd
Voiture et remorque, caravane, van
Voiture - Moto - BSR
Voiture boîte automatique
Recyclage

26160 LA BÂTIE ROLLAND
Tél./Fax : 04 75 53 87 67

Boucherie - Charcuterie



Venez découvrir
notre carte Traiteur pour
les fêtes de fin d'année.
Anais et Loïc vous souhaitent
de joyeuses fêtes!

3 Avenue René Chartron - 26740 Marsanne
04 75 51 27 52
Du mardi au samedi de 8 h à 12 h 30 et de 15 h 30 à 19 h 30
Le dimanche de 8 h à 13 h **Boucherie Charcuterie Tomas** 

CONSTANT 

Optique - Audition
Accueil - Conseil - Service - Garantie
OPTIQUE AUDITION DE LA VALDAINE
Boulevard de Provence - 26450 CLÉON D'ANDRAN
04 75 51 00 20

pixel Développement

CRÉATION DE SITE INTERNET POUR
LES PROS

ZA de l'Étang
26780 Châteauneuf du Rhône

04 75 46 20 53
contact@pixel-developpement.com
www.pixel-developpement.com

E.Leclerc 

MONTE LIMAR

Centre Commercial Les Catalins - Route de Valence
MONTE LIMAR - Tél. 04 75 00 75 40

**À Montélimar le moins cher
c'est LECLERC**

Ouvert du lundi au samedi de 8 h 45 à 20 h 00
Le dimanche de 9 h 00 à 12 h 30